Le sénateur M. Mutinga lance le Parti des démocrates pour la bonne gouvernance (PDG)

PAGE 3

N° 7259 du vendredi 9 mars 2018 Prix : 3000 FC

Le Potentiel

Membre du réseau Médiaf 36ème année

Éditeur
GROUPE DE PRESSE
Groupe M7 Média 7
Siège social
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa – RD Congo
La passion d'informer sans passion

Depuis l'Afrique du Sud

L'Opposition consolide son unité autour de Katumbi

P. 2

Sommaire

Politique
Kinshasa appelle au redimensionnement qualitatif de la Monusco
PAGE 5

Communication
RAWBANK honore la femme rurale
PAGE 5

Économie
Réaménagement du Code minier : M. Kabwelulu promet une solution au cas par cas
PAGE 6

Société
Journée internationale de la femme : le gouvernement salue la force productrice de la femme rurale
PAGE 7

Dernière heure
Moratoire sur l'attribution des concessions forestières: la souveraineté de la RDC à rude épreuve
PAGE 16

À HAUTE VOIX

Femmes Debout

LE POTENTIEL

La République démocratique du Congo est à un tournant décisif de son avenir en tant qu'État moderne au cœur de l'Afrique. La RDC est naturellement d'essence un « grand pays» au regard de

PAGE 2

Après le scandale de la Primature, Michel Nsomue, directeur de cabinet de Tshibala, démissionne

PAGE 2

SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHZ

La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018

À haute voix

(Suite de la page 1)

tous les atouts dont regorge le pays sur tous les plans. La RDC est un grand pays avec 2.345.000 km² de superficie habitée par plus de 75 millions des Congolais. Ses terres regorgent d'immenses ressources naturelles du sol et du sous-sol qui font la convoitise du monde. Tout compte fait, la RDC a la vocation d'être la locomotive de l'Afrique. Hélas, ce grand pays demeure un paradoxe.

Le Congo Kinshasa est en proie à une crise politique majeure qui, si elle n'est pas jugulée à temps, risque de plonger le destin de toute une nation dans le chaos. La femme a déjà payé un lourd tribut à cause de la dictature, des guerres et des conflits de tous genres. Pour justement éviter l'implosion de ce grand pays, l'apport des femmes est tout autant indispensable que celui de l'homme.

Il s'agit de remettre la RDC sur les rails de la démocratie, car il n'y a pas d'alternative à ce choix dicté par le pacte républicain issu de Sun-City. Le combat de la femme aujourd'hui doit être celui de participer à la réhabilitation du processus de démocratisation, actuellement en péril par le refus de la majorité au pouvoir de mettre en application l'accord du 31 décembre 2016. C'est la seule feuille de route susceptible de permettre la tenue des élections dans un climat apaisé.

La femme congolaise est donc appelée à s'inscrire dans la dynamique de lutte pour la mise en œuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre et, partant, se battre pour le respect de la Constitution, gage notamment des droits fondamentaux. Puisqu'en fait, le pouvoir en place fait tout pour torpiller le processus électoral en cours afin d'instaurer la dictature, un régime abject dans lequel la promotion des droits des femmes ne saurait être garantie.

La Congolaise, réarmée par l'appel du 8 mars en faveur des droits de la femme, doit se mettre au diapason de tous ceux qui, épris de justice et de paix, luttent pour l'avènement d'un État des droits. Cela implique que la femme se mette « Debout » comme les évêques de la Cénco l'ont récemment appelé.

Depuis l'Afrique du Sud

L'Opposition consolide son unité autour de Katumbi

C'est au pays de Nelson Mandela que l'Opposition congolaise se retrouve à partir de ce vendredi 9 mars 2018 pour consolider son unité autour de Moïse Katumbi, candidat déclaré à la prochaine présidentielle. Toutes les têtes couronnées de l'Opposition ont fait le déplacement de l'Afrique du Sud pour sceller le lien qui mène à l'alternance démocratique à l'issue des scrutins de décembre 2018.

Le Potentiel

En juin 2016, du vivant d'Etienne Tshisekedi, les forces vives de la nation s'étaient retrouvées à Genval pour ressouder leur lien. Ainsi naquit le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement (Rassop). Puis beaucoup d'eau a coulé sous le pont, plongeant, avec la mort inopinée du leader maximo en février 2017, le Rassop dans une phase d'hibernation. Malgré les coups reçus çà et là, le Rassop a tenu bon. La fronde qui avait atteint ses rivages n'a pas réussi à altérer le compromis de Genval.

Condamné à l'exil par une décision judiciaire du tribunal de paix de Lubumbashi/Kamalondo, Moïse Katumbi compte parmi les personnalités qui se battent pour maintenir toujours allumée la flamme de Genval, convaincu que le succès de l'alternance démocratique passe par là. C'est donc cet esprit de Genval qu'il attend revivifier au terme de la rencontre qui se tient à partir de ce vendredi 9 mars en Afrique du Sud.

Comme à Genval, les forces vives de la RDC ont répondu présentes à son invitation. Tous – en tout cas la frange la plus importante de l'Opposition – ont fait le déplacement de l'Afrique du Sud pour rallumer la flamme toujours brillante de Genval. C'est dire que l'accord qui a créé le Rassop n'est pas enterré. Il est en pleine renaissance à partir de l'Afrique du Sud.

C'est depuis mercredi 7 mars 2018 que Moïse Katumbi est arrivé en Afrique du Sud, entouré de tout son état-major. Aucun détail n'a été négligé dans les préparatifs à cette rencontre. Face au discours démobilisateur de la majorité au pouvoir qui laisse croire que l'Opposition redoute les élections prévues en décembre 2018, celle-ci entend, au terme de la rencontre de l'Afrique du Sud, lui prouver le contraire.

« *L'Opposition ne craint pas les élections. Bien au contraire. En Afrique du Sud, nous nous réunissons pour réfléchir sur les stratégies à mettre en œuvre pour gagner haut la main les prochains scrutins. La peur, c'est plutôt du côté de la Majorité au pouvoir qu'il faut la chercher. Parce qu'ils savent que, dans les conditions actuelles, sans tripatouillage du processus électoral, ils sont condamnés à l'échec* », a dit jeudi, peu avant de prendre son avion à l'aéroport international de N'Djili, un des délégués à la rencontre de l'Afrique du Sud.

Le rendez-vous de l'Afrique du Sud est donc crucial. Il consacre la renaissance de l'Opposition qui semblait présenter des signes d'essoufflement et de division après la fronde menée au sein du Rassop par Joseph Olenghankoy et Bruno Tshibala. La tempête ayant été finalement maitrisée, l'Opposition a pris le temps de consolider ses digues. Elle se prépare à l'assaut final en vue de répondre, en rangs serrés, aux élections de décembre 2018.

Pour le moment, apprend-on, le débat n'est pas encore au niveau d'une candidature unique de l'Opposition. Mais, n'empêche qu'en Afrique du Sud, le sujet sera mis sur la table de discussions.

VERS UNE PLATEFORME ÉLECTORALE DE L'OPPOSITION

Le plus important est qu'à ce jour, Moïse Katumbi fait l'unanimité dans les principaux courants de l'Opposition. En effet, l'Alternance pour la République et le G7, deux plateformes membres du Rassop, l'ont déjà coopté comme leur candidat à la prochaine présidentielle. Reste cependant à convaincre d'autres courants de l'Opposition, notamment l'aile radicale de l'UDPS, l'UNC de Vital Kamerhe et le MLC de Jean-Pierre Bemba, à adhérer à cette dynamique.

D'ores et déjà, du côté de l'UNC, les premiers signaux sont plutôt rassurants.

Interviewé récemment par Top Congo, radio émettant à partir de Kinshasa, Jolino Makelele, porte-parole de l'UNC, s'est montré favorable à une candidature unique de l'Opposition à la prochaine présidentielle. « *Si l'un des leaders de l'Opposition devra être dans la situation d'être favori, Vital Kamerhe le soutiendra* », a-t-il indiqué. « *Nous sommes dans la logique de l'unité (…) parce que nous avons beaucoup souffert de nos divisions* », a-t-il renchéri.

Bien auparavant, Jean-Baudouin Mayo, secrétaire général de l'UNC, s'était montré plus pragmatique, n'excluant pas l'idée de la création d'une plateforme électorale de l'Opposition. « *Ce n'est pas exclu de parvenir à une plateforme électorale* », a-t-il dit, repris par Top Congo. Selon lui, tout doit être mis en œuvre au sein de l'Opposition pour « *passer outre les pièges de la Majorité présidentielle* ».

C'est dans cet esprit que s'inscrit la rencontre de l'Afrique du Sud, rapportent des sources proches de l'organisation. Après un passage à vide, c'est en Afrique du Sud que l'Opposition tente de renforcer ses liens autour de son principal artisan, Moïse Katumbi. L'histoire rappelle que depuis la signature en 2002 de l'Accord global et inclusif de Sun-City, l'Afrique du Sud sert de lieu de prédilection aux grands rendez-vous politiques de la RDC.

Après le scandale de la Primature, Michel Nsomue, directeur de cabinet de Tshibala, démissionne

L'interview du Premier ministre, Bruno Tshibala, sur Jeune Afrique où il charge complétement son directeur de cabinet, Michel Nsomue, sur les derniers incidents de la Primature, a été la petite goutte qui a fait déborder le vase. « *Mon directeur de cabinet a craqué. Partout dans le monde, lorsqu'un grave manquement est commis, il altère les rapports et invite à prendre des décisions qui s'imposent* », avait déclaré Bruno Tshibala, visiblement dépité par l'attitude de son directeur de cabinet.

Sans surprise, bien avant le retour du Premier ministre à Kinshasa, Michel Nsomue, qui était alors son directeur de cabinet, est allé présenter, hier jeudi, sa démission à José Makila, vice-Premier ministre en charge des Transports, assumant l'intérim de Bruno Tshibala.

Tout est parti de l'incident qui a opposé, lundi 5 mars dernier dans la soirée, à la Primature, l'ex-directeur de cabinet de Bruno Tshibala à un conseiller technique. Postée sur la toile, la vidéo qui retrace cette altercation a fait le buzz, ternissant à grande échelle l'image de la Primature, allant, du pays tout entier.

Accusé par certains conseillers à la Primature de détourner leurs salaires à son propre bénéfice, Michel Nsomue avait déploré, dans une interview accordée à la Radio Top Congo, la pléthore de conseillers dans le cabinet du Premier ministre au-delà de l'enveloppe prévue pour leurs rémunérations, soit près de 800, selon lui, contre le plafond de 100 pris en compte par le Trésor.

« LA PRIMATURE S'EST ARRÊTÉE AVEC MATATA »

Le monde politique n'est pas resté indifférent à cet incident de la Primature.

Le secrétaire général de l'UNC et député national, Jean-Baudouin Mayo, n'a pas caché son dépit par rapport aux images venues de la Primature. « *Ce qui s'est passé à la Primature est plus qu'une désacralisation de cette institution* », a-t-il dit, contacté par actualite.cd.

Restant dans la lignée du Cardinal Laurent Monsengwo, il a estimé que ces incidents consacrent la «*médiocrité* » au sommet de l'Etat. Il pense que le président de la République et la MP tireront toutes les conséquences de l'anarchie qui a élu domicile à la Primature. « *C'est grave ce qui s'est passé à la Primature, et la faute c'est au président de la République. La Primature emploie 800 personnes, selon le directeur de cabinet. Parler de désacraliser, c'est moins dire, il n'y a plus de primature là-bas. Elle s'est arrêtée avec Matata. Que ceux qui ont recruté Tshibala pour Kabila s'assument et je donne raison au Cardinal Monsengwo* », préconise l'élu du Mont-Amba.

LP

Le Potentiel
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018
www.lepotentielonline.com

Le sénateur M. Mutinga lance le Parti des démocrates pour la bonne gouvernance (PDG)

Les restrictions de l'espace politique ne dissuadent guère les acteurs décidés à s'engager davantage dans des projets visant la construction d'une RDC nouvelle à l'issue des prochaines joutes électorales. C'est dans ce climat que naît le Parti des démocrates pour la bonne gouvernance (PDG), qui se positionne dans le starting-block à compter de ce vendredi 9 mars 2018.

Le temps presse, car le 23 décembre 2018 se rapproche chaque jour à grande vitesse. Date virtuelle ou canular ? Peu importe. L'important, c'est qu'il s'observe un remue-ménage dans les états-majors des principaux partis politiques.

Jusqu'ici membre du Mouvement social pour le renouveau (MSR), le sénateur Modeste Mutinga Mutuishayi, membre du G7, s'affranchit. Avec le concours de ses concitoyens, il lance dès aujourd'hui son parti politique, le Parti des démocrates pour la bonne gouvernance (PDG), afin d'aller à la conquête du pouvoir à l'issue des élections à venir.

Loin de renier ses convictions politiques, le président du Parti des démocrates pour la bonne gouvernance affirme haut et fort son ancrage au sein des Forces politiques et sociales acquises au changement. Autrement dit le Rassemblement.

L'esprit, la vision et la charte du PDG s'inscrivent dans une optique qui, en complément du Projet de société et des Statuts, se veut un instrument de méthodologie et d'action politique du parti.

C'est ainsi que le parti, son leadership et l'ensemble de ses membres et sympathisants croient aux vertus de la bonne gouvernance, entendue au sens d'une démarche participative et efficiente de l'art de gouverner.

FIDÉLITÉ AU SOCIAL-LIBÉRALISME

Solidairement, ils sont convaincus qu'à l'origine de la crise récurrente dont souffre l'État congolais, depuis son accession à l'indépendance, figure la mauvaise conduite des affaires publiques dans tous les domaines. Cette mauvaise conduite, rappelle-t-on, est tributaire particulièrement de l'inexistence des politiques publiques fiables et de leur évaluation régulière et conséquente.

Face à l'histoire, le PDG affiche sa fidélité à l'idéologie du social-libéralisme, une idéologie fondée sur les valeurs de l'entreprenariat, de démocratie, de liberté, de justice, de travail et de prospérité.

Le parti, selon sa charte, a défini ses principaux axes et outils en vue de la bonne gouvernance. Quatre axes sont ciblés, à savoir : politique, administratif et juridique, économique et socio-culturel.

Sur le plan politique, le PDG entend asseoir une gouvernance politique qui requiert comme outils les principes et les valeurs de l'éthique, de l'impartialité, de la participation, de la transparence et de l'imputabilité ou du devoir de rendre compte. Au niveau de la gouvernance diplomatique, le PDG veut sauvegarder la souveraineté du pays et son intégrité à travers une meilleure visibilité diplomatique, en capitalisant à la fois la centralité de la position géographique de la RDC ainsi que l'énorme et stratégique potentiel de ses ressources humaines, du sol et du sous-sol.

GOUVERNANCE OPTIMALE DE LA RDC

Le PDG s'attache, en outre, à assurer la bonne gouvernance administrative et juridique. Pour ce faire, le parti s'engage à impulser l'efficacité et l'efficience de l'administration publique, tout en améliorant les conditions sociales des agents et en promouvant l'éthique professionnelle. Le parti promet une meilleure administration de la justice, qui soit équitable et accessible à tous les citoyens. Cela passe, notamment, par l'indépendance de la magistrature.

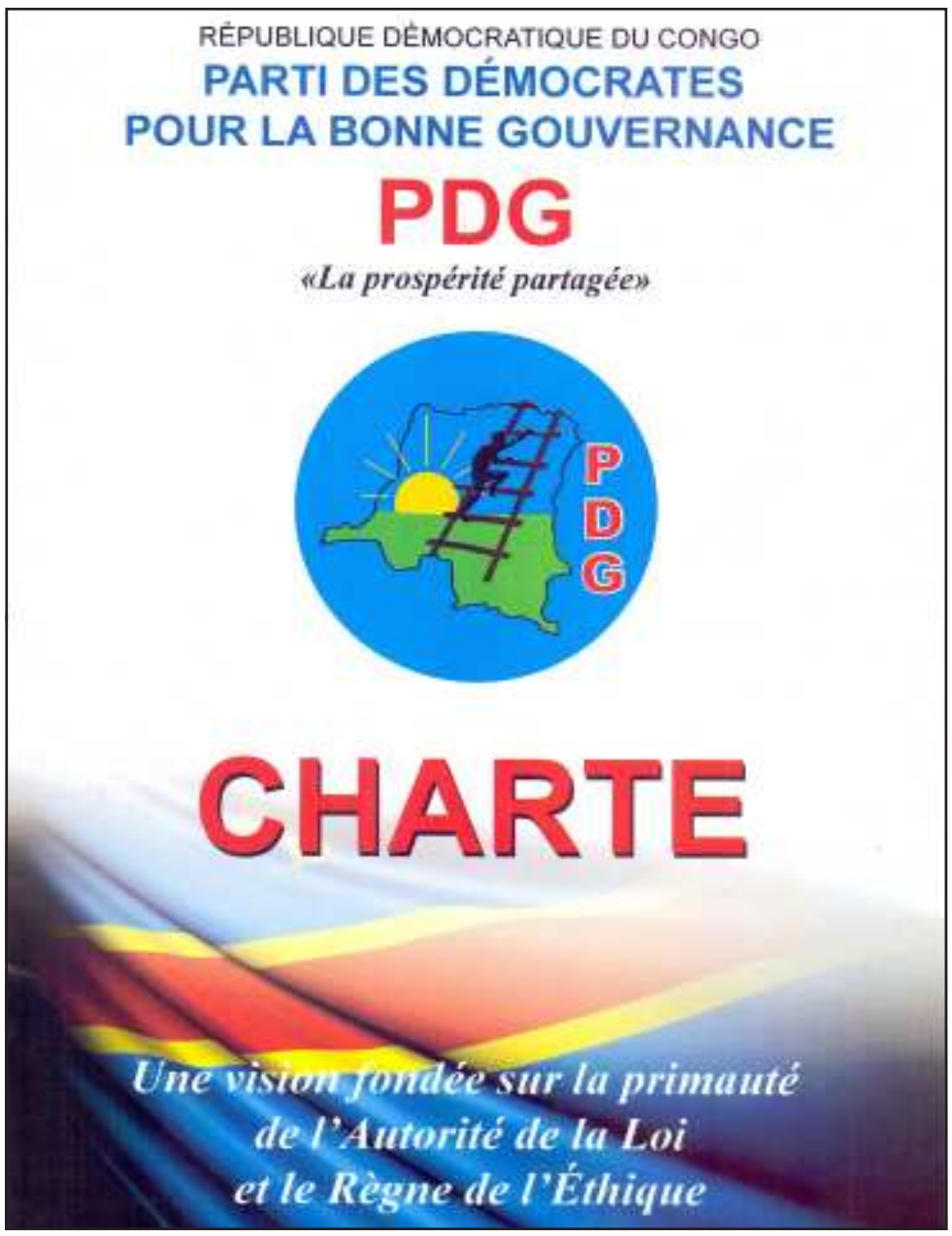

La bonne gouvernance économique qu'entend instaurer le PDG sera fondée sur des réformes structurelles touchant divers rouages de la vie économique. Notamment la modernisation des modes et processus de production et de gestion de l'économie en général et des finances publiques en particulier ; le renforcement des garanties juridiques en faveur des entrepreneurs ; l'accélération de l'électrification du pays ; les problèmes de l'environnement.

Le PDG se focalise, par ailleurs, sur l'instauration d'un nouvel ordre de gouvernance sociale et culturelle, qui postule une démarche d'assainissement et de rénovation ciblée sur les crises, les ratés et les déviances dont souffre ce secteur. Dans cette croisade, le PDG veut éveiller les consciences et inciter au changement des mœurs grâce à la mobilisation des stratégies d'ascèse et de changement de mentalités. Le parti entend, enfin, promouvoir la culture, la recherche, l'innovation, les nouvelles technologies et diverses connaissances.

En découvrant la charte du PDG, tout citoyen honnête se doit de féliciter ses géniteurs pour avoir conçu des idées neuves consacrant la gouvernance optimale de la République dans l'intérêt de tous. Ce que résume la devise du parti : « La prospérité partagée ».

PDG-COM

Parti des démocrates pour la bonne gouvernance

Voici le catéchisme du PDG
« La prospérité partagée »

1. De la bonne gouvernance tu feras ton cheval de bataille et à toutes ses exigences tu te conformeras.
2. En toutes choses tu veilleras aux principes de l'intérêt général et de l'éthique publique et, sans faille, tu les appliqueras.
3. Aux prescrits de la Constitution tu obtempéreras et aux impératifs de la transparence et de la redevabilité tu t'attacheras.
4. Toutes les pratiques professionnelles déviantes tu combattras et la rentabilité, comme la productivité, tu poursuivras.
5. Les valeurs démocratiques et patriotiques tu assumeras et les normes civiques et morales tu privilégieras.

Partagez-vous ces valeurs ?
Veuillez donc nous rejoindre.

Contacts :
081 223 79 99
099 590 30 61
090 479 37 45

LE PARTI EN 6 POINTS

· Notre devise : la prospérité partagée
· Notre vision : la primauté de l'autorité de la loi et le règne de l'éthique
· Notre idéologie : le social-libéralisme
· Notre projet : le développement par la justice, l'électrification et l'agro-industrie
· Notre combat : lutte contre les détournements, la corruption, la concussion, le népotisme, …
· Notre stratégie : la transparence polelepolele

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018

Le CLC soutient la journée ville morte lancée ce vendredi par les mouvements citoyens

Le Comité laïc de coordination, une structure d'intellectuels proches de l'Église catholique, et la Nouvelle Société Civile du Congo apportent leur soutien à la journée ville morte de ce vendredi 9 mars 2018, décrétée par le collectif des mouvements citoyens en RDC. Aussi, demandent-ils à la population congolaise d'observer cette consigne patriotique.

O. Dioso

Des manifestants lors de la «deuxième marche» de protestation contre le maintien du pouvoir du président Joseph Kabila à Kinshasa, le 21 janvier 2018

Le collectif catholique à l'origine des marches anti-Kabila a soutenu l'appel à la grève générale, mieux à la journée ville morte, ce vendredi 9 mars, en mémoire de victimes de la répression de ces manifestations en République démocratique du Congo, selon un communiqué du Comité laïc de coordination (CLC), une structure d'intellectuels proches de l'Église catholique.

Le Comité laïc de coordination « *apporte son soutien total à l'initiative de la journée ville morte de ce vendredi 9 mars 2018 décrétée par le collectif des mouvements citoyens de la RDC* », écrit-il dans ce communiqué. Il ajoute que le collectif catholique « *demande à la population congolaise d'observer cette consigne patriotique*. »

Le CLC veut rendre hommage aux «martyrs», « *particulièrement ceux tombés sur le champ de bataille lors de la marche pacifique du 25 février 2018*. » Et de préciser qu'« il s'agit de Éric Bolokoloko à Mbandaka (Nord-ouest) et Rossy Mukendi Tshimanga à Kinshasa. » Les deux hommes ont été tués par les balles des forces de l'ordre lors de cette troisième marche organisée par le CLC. Les agents auteurs de ces «bavures» ont été arrêtés, selon la police.

MÊME ADHÉSION POUR LA NSCC

La Nouvelle société civile congolaise adhère (NSCC) dit, dans un communiqué publié hier jeudi 8 mars 2018, apporter son soutien à la journée ville morte de ce vendredi 9 mars organisé par les mouvements citoyens en mémoire de ces deux Congolais activistes tombés sous les balles des forces de l'ordre lors de la marche du CLC le 25 février.

« *La Nouvelle société civile congolaise apporte son soutien total à la journée ville morte de ce vendredi 9 mars 2018, décrétée par le collectif des mouvements citoyens* », *déclare le communiqué.* Et d'ajouter : « *Que justice soit faite à Rossy Mukendi assassiné ce 25 février 2018.* »

Les précédentes marches du 31 décembre et 21 janvier ont fait 15 morts, selon l'Onu et l'Église catholique.

Mercredi 7 mars 2018, lors de consultations à huis clos à New York, les 15 membres du Conseil de sécurité ont « *condamné le recours à la violence lors de manifestations le 25 février dans différentes localités de RD Congo.* »

Ces manifestations visaient à demander au président Joseph Kabila, dont le mandat s'est achevé en décembre 2016, de déclarer qu'il ne se représenterait pas à la présidentielle.

Sa position à ce sujet reste floue. L'accord politique de la Saint-Sylvestre, signé le 31 décembre 2016, prévoyait l'organisation de la présidentielle fin 2017. Ce scrutin est finalement reporté au 23 décembre 2018.

Cinq questions à Victor Mpela Bilekela (*)

1. 2018 est une année éminemment électorale. Que représente-t-elle pour vous ?

Année éminemment électorale dites-vous ? Je ne le pense pas. D'abord, la marque de fabrique de ce gouvernement est la procrastination. Les années 2016 et 2017 étaient, elles aussi, éminemment électorales. Pourquoi les élections ne se sont-elles pas tenues ? Ensuite, il y a des écueils que ce gouvernement se doit d'abord d'évacuer pour que ces élections soient non seulement apaisées mais aussi inclusives ; ce qui sous-tend la participation de tout le monde, entendez par là : le retour des exilés volontaires ou forcés, la libération des prisonniers dits emblématiques dont certains sont des élus nationaux, la fin du dédoublement des partis politiques, entre autres l'UDPS, le MSR, l'UNAFEC, l'UNADEC et tant d'autres. Et la solution à ce dédoublement des partis n'est pas judiciaire mais plutôt administrative. Il revient donc au ministre de l'Intérieur, qui a pris des arrêtés d'agrément des partis qui se sont scindés comme par scissiparité, de rapporter ses arrêtés controversés. Et pour terminer avec votre question, je pense que, aussi longtemps que le président de la République en fonctions n'aura pas prononcé la seule phrase que ses compatriotes attendent de lui, le "go", les élections ne seront jamais organisées. Elles ne resteront qu'au niveau de promesses et de promesses, a dit M. Jacques Chirac, n'engagent que ceux qui les écoutent. Sur cette question, je suis donc pareil à Saint Thomas face à la résurrection de Jésus-Christ. J'attends voir les élections organisées avant de croire.

2. La machine à voter fait débat dans bien des milieux : d'un côté, les partisans de cette option ; de l'autre, les antis. Votre point de vue ?

Je note d'abord l'acharnement du président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), cette institution d'appui à la démocratie, à vouloir imposer cette machine à voter. Et donc, à avoir raison contre tout le monde. Ils ont tort ceux-là qui ont toujours raison. Ensuite, cette machine à voter ne repose sur aucun cadre juridique. Enfin, le chronogramme qu'il nous a donné ne la prévoit pas. Et il est maintenant en pleine campagne de sa vulgarisation. Je ne sais pas

d'où tire-t-il les fonds son acquisition et sa vulgarisation. Cette machine à voter soulève un tollé dans la population.

3. La machine à voter est-elle utilisée ailleurs ?

Dans les pays qui l'ont inventé, cas du Pays-Bas, on n'y recourt point. Voici plus d'une quinzaine d'années, si pas davantage, le vote électronique avait, aux États-Unis d'Amérique, donné M. Al Gore pour vainqueur face à M. George Bush. Et le vote électronique ayant été contesté dans l'État de Floride, le comptage manuel a donné pour vainqueur M. George Bush, qui a été proclamé président des États-Unis. Je n'ai pas encore entendu le président de la Céni se prononcer sur ce genre de question. Pourquoi dans nos pays, on fait toujours peu cas de l'opinion publique ? L'homme congolais est aujourd'hui connecté et il a vu sur les réseaux sociaux tous les tripatouillages que l'on peut faire avec cette machine à voter. Je suis d'avis que les élections apaisées passent par le rejet de cette machine à voter.

4. À quoi vous attendez-vous d'ici au 23 décembre 2018 ?

Votre première question a porté sur l'année 2018, éminemment électorale, avez-vous dit. Je dirai que, d'ici au 23 décembre, le pays sera encore accaparé, aspiré par la politique. Tous les autres secteurs de la vie nationale seront mis en jachères pour emprunter un langage du monde agricole. Et le ton est déjà donné. Voyez vous-même, au cours de ce premier trimestre, le pays a reçu, hors sommets, plus de chefs d'État qu'il n'en a reçu ces dernières années. Et le Secrétaire général des Nations unies ainsi que le président de la Commission africaine sont déjà annoncés. En dépit de communiqués officiels sanctionnant chaque visite, les analystes sérieux ne manquent pas de lire entre les lignes et de se convaincre que ces communiqués officiels sont comme des statistiques qui vous montrent l'essentiel mais cachent les détails.

5. La décrispation politique est-elle possible ?

À la différence du président de la République qui, lui, est élu, et s'entoure de ministres et conseillers, le chef de l'État est celui qui s'enferme seul dans son bureau et décide seul, parfois contre l'avis de tous ses collaborateurs. C'est ce chef de l'Etat qui a fait la paix avec les différentes rébellions qui écumaient le pays et qui a été appelé le pacificateur que, présentement, j'aimerais revoir et le voir dénouer tous les nœuds gordiens dans lesquels le pays est enfermé. Oui, la décrispation est possible car « le sésame, ouvre-toi » est entre ses mains. Quel est, dans les institutions du pays, cet homme que contrarierait la moindre mesure de décrispation que viendrait à prendre le président de la République ? Moi, je n'en vois pas. Sans la décrispation, on courra, certes, mais pour faire du sur place.

Propos recueillis par Olivier Dioso

(*) Avocat au barreau de Kinshasa/Gombe

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018

Kinshasa appelle au redimensionnement qualitatif de la Monusco

Le gouvernement congolais veut que ses désidérata sur le redimensionnement qualitatif de la Monusco soient pris en compte lors de la réunion du Conseil de sécurité du 27 mars prochain.

Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et intégration régionale, Léonard She Okitundu, a appelé mercredi à New York, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU de prendre en compte les désidératas de la RDC lors de sa réunion sur le redimensionnement qualitatif de la mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RDC(MONUSCO), prévue le 27 mars 2018 au siège des Nation.

Leonard She Okitundu, qui intervenait au cours d'une réunion de Conseil de sécurité à New York, présidée par l'ambassadeur les Pays-Bas aux Nations Unies, Karl J.G. a donné la position du gouvernement de la République, et transmis aux membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité, les éléments techniques devant être pris en compte dans la Résolution du 27 mars, portant prorogation du mandat de la MONUSCO pour une année.

Après avoir brossé la situation politique, sécuritaire et humanitaire, ainsi que l'évolution du processus électoral dans son pays, Léonard She Okitundu a déclaré que cette reconduction du mandat de la MONUSCO devra être l'avant-dernier, et invite les membres du Conseil de sécurité à penser au retrait de sa mission en RDC.

Toutefois, le chef de la diplomatie congolaise a insisté sur le « Redimensionnement qualitatif de la MONUSCO » qui prend en compte la réduction des effectifs et l'appui en équipements appropriés afin de faire face aux méthodes asymétriques des groupes armés qui attaquent non seulement les populations dans l'Est du pays, mais aussi les forces loyalistes et celles de l'ONU. Pour Léonard She Okitundu, le nouveau mandat de la MONUSCO, doit outre la protection civile intégrer absolument l'éradication des groupes armés.

L'intervention de chef de la diplomatie Congolaise était précédée d' une dizaine d'interventions des ambassadeurs des pays membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité, notamment de la France, qui a réitéré son engagement à accompagner la RDC dans son processus électoral.

L'Ethiopie, la Bolivie, le Royaume Uni, la Suède, le Pérou, les USA, la Russie, la Guinée Equatoriale, la Côte d'Ivoire, le Koweit, la Pologne, les Pays-Bas ont dans leurs interventions consécutives au rapport de la MONUSCO présenté en introduction par sa cheffe, Leila Zerrougui, ont souligné le rôle « essentiel » de la plus importante mission de l'ONU au monde, surtout à ce stade du processus électoral dont les progrès ont été mis en évidence, notamment la fin des opérations d'enrôlement des électeurs, la publication du calendrier des élections et le vote des lois essentielles.

Tous ces intervenants ont appelé les parties congolaises à la retenue et l'opposition politique à s'impliquer effectivement dans le processus électoral Concernant la décrispation du climat politique, ils ont plaidé pour la mise en œuvre de toutes les mesures convenues dans l'Accord de la Sant-Sylvestre afin de préparer des élections dans un environnement politique apaisé.

« PROGRÈS NOTABLE DANS LES PRÉPARATIFS DES ÉLECTIONS »

La représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC Leïla Zerrougui a salué, mercredi à New-York à la tribune de l'ONU, le progrès accompli dans ce pays dans les préparatifs des élections.

« *Je tiens tout d'abord à souligner le progrès notable accompli ces dernières semaines dans les préparatifs des élections présidentielle et législatives, notamment la fin du processus d'enregistrement des électeurs à travers le pays, la promulgation de la loi électorale, et l'adoption du budget électoral* », a-t-elle affirmé devant les membres du conseil de sécurité.

La cheffe de la Monusco a également rendu hommage à la détermination du peuple congolais à participer au processus politique et à forger l'avenir de son pays. «Ce sont ces déterminations et cet engagement qui pourraient aider à la réalisation des objectifs fixés par l'accord de la Saint sylvestre », a dit Mme Zerrougui.

La représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC présentait le rapport de la situation en dans le cadre des discussions engagées depuis mercredi à l'ONU pour le renouvellement du mandat de la MONUSCO.

ACP/LP

Ituri : au moins huit morts dans de nouvelles attaques à Djugu

Au moins huit personnes ont trouvé la mort dans une attaque que des hommes munis d'armes blanches et à feu ont menée entre lundi et mercredi contre dix localités des collectivités de Mambisa et de Walendu Tatsi, en territoire de Djugu (Ituri).

La dernière attaque est survenue dans la matinée de mercredi dans la localité de Baimani, située à environ 9 km de Nizi-Centre en chefferie des Mambisa. D'après une source militaire, les assaillants ont été repoussés après des combats avec l'armée déployée dans la région.

«Nous nous affrontons aux ennemis qui sont munis d'armes à feu de type AK 47 comme nous », a confié un officier au front.

Lundi dernier, cinq villages du groupement Kekpa avaient été incendiés par des hommes armés. D'après le chef de ce groupement, ces violences ont occasionné le déplacement de tous les habitants de ces localités.

Le même jour, au moins quatre civils ont péri dans une attaque d'hommes munis d'armes blanches dans le groupement Loga, en secteur de Walendu Tatsi. D'après le chef de cette entité, les assaillants ont incendié les habitations avant de disparaitre dans la nature.

Des sources locales à Malili dans le groupement Ladedjo ont également fait état de quatre morts et deux blessés à la suite d'une attaque d'hommes armés survenue mardi dernier dans cette entité.

L'administrateur du territoire de Djugu dit attendre les rapports de ses services pour donner plus d'informations sur les récentes violences dans la région.

Ces nouvelles attaques interviennent au moment où une délégation gouvernementale vient de séjourner en Ituri pour évaluer la situation sécuritaire dans cette partie du pays. Cela, après des attaques perpétrées, dans la nuit du jeudi 1er au vendredi 2 mars dernier, dont le bilan a fait état de neuf morts.

Entre-temps, les militaires et les policiers sont déployés dans cette province pour y renforcer les mesures sécuritaires.

Pour rappel, cinq attaques meurtrières en plus d'une semaine ont causé la mort d'une cinquantaine de personnes dans quatre collectivités du territoire de Djugu dans la province de l'Ituri. C'est notamment dans le Bahema Nord, Bahema Baguru, Bahema Banywangi et Ndo Okebo. Ce tableau sombre a été dressé dimanche 5 mars par les notables des entités attaquées.

R.O/LP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018

Réaménagement du Code minier : M. Kabwelulu promet une solution au cas par cas

L'actuel Code minier est une loi qui vient sauver la RDC en proie à la fraude fiscale perpétrée par des exploitants miniers. Publiée en l'état, cette loi permet de mobiliser les recettes afin de renflouer les caisses du trésor public. Mais face aux revendications des miniers auprès du chef de l'État, le ministre des Mines, Kabwelulu, joue à l'apaisement.

Médard Muyaya

Après l'entretien que le président Joseph Kabila a eu avec les exploitants miniers au Palais de la Nation, jeudi 7 mars 2018, le ministre des Mines, Martin Kabwelulu, s'est confié à la presse afin de dissiper les malentendus qui fusent de toutes parts dans ce secteur. L'homme d'État a saisi l'occasion en vue de démontrer la quintessence du nouveau Code minier. Une loi qui vient sécuriser le potentiel minier de la RDC.

« Vous avez vu que les opérateurs miniers qui ont été reçus, il y a ceux qui sont dans la filière du cuivre et du cobalt, il y a ceux qui sont dans la filière de l'or. Il y a d'autres qui seront dans la filière du diamant. Dès lors, les problèmes spécifiques seront posés selon la filière. Parce que dans la gestion du secteur minier, dans la métallurgie minière, il y a des problèmes spécifiques qui se posent par filière. Effectivement, si nous avons parlé des problèmes spécifiques, ce sont des problèmes qui seront traités au cas par cas », a-t-il rassuré.

Concernant la fiscalité, Martin Kabwelulu a fait savoir qu'on attend tous, les miniers et « nous », que le

Le ministre des Mines, Martin Kabwelulu

président de la République promulgue le Code. *« Après la promulgation du code, nous allons attendre que les miniers, par filière, au cas par cas, nous envoient leurs préoccupations. Nous allons examiner ces préoccupations, d'abord, avec les experts de plusieurs ministères du Gouvernement et les experts des miniers »*, a-t-il martelé.

À cet effet, le rapport « nous sera fait et nous allons porter ces problèmes au cas par cas. Et nous allons, avec les commissions du gouvernement et, ensuite, nous porterons ces modifications au Règlement minier. Parce que nous croyons que la solution, après la promulgation du Code minier, sera trouvée dans le sein du Règlement minier », a-t-il insisté.

« LA LOI DOIT ÊTRE PUBLIÉE TELLE QU'ELLE »

À la question de savoir si après la promulgation, le Code sera appliqué dans toute sa quintessence, le ministre des Mines persiste et signe : « bien sûr ! Le Code est une loi qui sera complétée par le Règlement minier. Nous allons prendre des dispositions du Code et nous les mettrons dans le Règlement minier pour être appliquées. Le Règlement minier ne va pas contredire le Code. C'est impossible. Car, la loi ne peut pas être contredite », a-t-il prévenu.

S'agissant de l'application du Règlement minier, Martin Kabwelelulu a estimé qu'il serait souhaitable de savoir à quand la publication du Code. Parce que, a-t-il souligné, le Code sera d'application après le Règlement minier pour autant qu'il y a des dispositions qui seront rendues explicites par le Règlement minier. *« Dès que le Règlement est promulgué, on pourra nous donner peut-être une semaine pour promulguer et dans les trente jours, nous aurons fini »*, a-t-il soutenu.

La législation prévoit que si dans 15 jours la loi n'est pas promulguée, elle est d'application. À cette assertion, le représentant du chef de l'État précise : *« Cela relève de la Constitution et non de mon ressort. Cela relève du ressort du président de la République. Je crois que la Constitution, dans l'article 340, s'adresse au chef de l'État qui promulgue les lois ».*

Cherchant à savoir si le Code sera publié en l'état où il fera l'objet des amendements, selon les avis des exploitants miniers, Kabwelulu note que le Code est une loi qui vient du Parlement. Et le Parlement a proposé un texte.

« Si vous lisez la Constitution, la loi, dés qu'elle arrive auprès du président de la République pour être promulguée, il y a 15 jours durant lesquels le président de la République peut, soit la renvoyer au Parlement, soit l'envoyer à la Cour constitutionnelle ; après il y a un autre délai des 30 jours. Après, il n'y a plus de manœuvres pour le président de la République. La loi doit être publiée telle qu'elle est », a-t-il conclu.

Assainissement : les experts valident le rapport des recommandations et de projet de réforme institutionnelle

Olivier Kaforo

L'état actuel de l'assainissement en RDC est préoccupant et les progrès observés dans ce domaine sont faibles. Seulement 20% de la population a accès à un assainissement amélioré. Ce qui place la RDC nettement en dessous de la moyenne subsaharienne. De l'avis des experts, il s'avère que l'inadaptation du cadre institutionnel sectoriel actuel et l'insuffisance de ressources financières allouées au secteur constituent les principales causes de la faible desserte en assainissement.

Face à ce tableau peu reluisant, le pays a initiée une étude afin de faire toute la lumière à ce sujet et faire quelques propositions pouvant aider le pays à améliorer tant soit peu cette situation. Ce qui a été réalisé par Nodalis Conseil, un consultant recruté grâce à l'appui de la Banque mondiale.

À l'issue d'un atelier organisé à Pullman (Kinshasa), un panel d'experts a validé les différentes recommandations formulées par le consultant et couché dans un rapport exhaustif. Ce, dans l'objectif d'accompagner le ministère de l'Environnement dans la réforme du secteur et de consolider la version existante de Stratégie nationale d'assainissement (SNA), en définissant de manière plus précise les réformes institutionnelles à entreprendre et les ressources financières à mobiliser.

L'ASSAINISSEMENT, UNE CAUSE NATIONALE

La principale recommandation demeure la mise en place d'une stratégie pour le secteur de l'assainissement dans sa globalité. Une stratégie qui prend en compte et ouvre la voie à des déclinaisons en stratégies sous-sectorielles et à une réforme visant à ajuster le cadre institutionnel pour le secteur.

Le rapport de recommandations et projet de réforme institutionnelle constitue le principal livrable de la prestation réalisée par le consultant.

Le rapport de diagnostic fait par le consultant estime que la situation actuelle de l'assainissement est alarmante en RDC. Selon lui, le taux d'accès à un assainissement de base est faible par rapport aux autres pays d'Afrique subsaharienne et accuse un retard important par rapport à l'eau potable. Par ailleurs, il n'existe aucune infrastructure fonctionnelle que ce soit en matière d'assainissement liquide, de GDS, de drainage ou d'hygiène.

« Cette situation entraine de graves conséquences sanitaires sur la population qui souffre de nombreuses maladies hydriques telles que le choléra ou la fièvre typhoïde et des maladies transmises par les moustiques comme le paludisme. Les impacts environnementaux du manque s'assainissement sont également considérables et ont des répercussions sur le bien-être et la santé des populations : contamination des ressources en eau, pollution des sols, dégradation de la végétation et érosion, qualité de vie, dégradation des paysages urbains et naturels, etc. Ces facteurs pèsent sur l'économie du pays en raison des coûts importants liés au manque d'assainissement et renforcent les inégalités sociales », indique l'étude.

Selon les experts, l'urgence et la gravité de la situation se justifient pour ériger l'assainissement en cause nationale majeure. Elles nécessitent aussi une prise de conscience générale de la part de l'Etat, des entités déconcentrées et décentralisées ainsi que des populations et l'adoption urgente de mesures adéquates.

Pour traduire cette volonté sur le plan législatif, le consultant recommande l'élaboration d'une loi d'orientation et de programmation portée par les plus hautes autorités du pays, qui définirait les réformes nécessaires tant sur le plan institutionnel, juridique, organisationnel et financier, que les moyens et les ressources à mobiliser.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018

Journée internationale de la femme : le gouvernement salue la force productrice de la femme rurale

Le pas franchi jusque-là pour l'autonomisation de la femme rurale en RDC amène le gouvernement congolais à chercher à investir dans la force productrice de cette catégorie de femmes.

Prudence Essemo (Stagiaire)

La République démocratique du Congo a, à l'instar d'autres pays, commémoré hier jeudi 8 mars la journée internationale de la femme. Cette journée était placée au niveau international sous le thème « *Féministes tant qu'il le faudra!* » et celui national au thème «*Investir dans la force productrice de la femme rurale, priorité de la RDC* ».

À Kinshasa, une manifestation a été organisée par le gouvernement central à N'Sele, une commune située dans la banlieue de Kinshasa, à travers le ministère du Genre, de l'Enfant et de la Famille.

Y ont été associées l'épouse du chef de l'État, Marie-Olive Kabila, plusieurs femmes politiques congolaises et rurales. Cette dernière catégorie a été honorée parce que concernées par le thème de la journée internationale des droits des femmes, édition 2018. La RDC, reconnaissant que des progrès, notamment dans l'autonomisation de la *femme* rurale en *RDC*, ont été réalisés.

Pour le Comité Laïc de Coordination (CLC), Mme Léonie Gertrude Kandolo Ekombe, raconte, dans une tribune qui circule sur la toile, sa douleur de mère qui donne la vie. Une douleur grande « *parce que trois dimanches successifs, des balles en folie m'ont arraché les fruits de mes entrailles le temps d'un coup de feu qui n'a pas duré les neuf mois de ma patiente attente.* »

Elle s'inscrit en faux contre « *l'aventure au sommet de l'État qui, pendant longtemps, a été un exercice du pouvoir irrespectueux de la vie humaine exigeant étrangement des garanties d'une sortie sans justice pour les morts de Kinshasa, de Mbandaka, de Kisangani, de Tanganyika, du Kasaï, de Beni, de l'Ituri, etc.* » Et de poursuivre : « *Aux abois et avec beaucoup de maladresses, les intouchables d'une démocratie de façade négocient des garanties d'une fin de mandat dans l'impunité totale pour les meurtres d'hier comme d'aujourd'hui.* »

Pour leur part, Mmes Hélène Mukiayi et Constantine Liwonze, vendeuses au marché central de Kinshasa, ont salué les avancées dans la reconnaissance des droits des femmes. « *Nous sommes très contentes de fêter la Journée internationale des droits des femmes, du fait que nous avons quitté l'esclavage. Car, dans les milieux ruraux surtout, les femmes n'étaient là rien que pour faire le ménage et mettre au monde pendant que les garçons allaient à l'école. Aujourd'hui, nous sommes fières de voir nos filles étudier et embrasser même les filières autrefois réservées aux hommes. Les femmes commencent à occuper aujourd'hui des postes de commandement au même titre que les hommes dans de grandes entreprises dans le monde. C'est grâce à quelques groupes de femmes qui se sont sacrifiées, qui ont lutté pour qu'aujourd'hui nos revendications se fassent entendre petit à petit afin d'améliorer la situation des femmes.* »

Pour rappel, la Journée internationale des droits des femmes a été officialisée par les Nations unies le 8 mars 1977. Elle trouve son origine dans les luttes des ouvrières et suffragettes du début du 20ème siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote. C'est une journée de manifestations à travers le monde. C'est également l'occasion de faire un bilan sur la situation des femmes.

Traditionnellement, les groupes et associations de militantes préparent des manifestations pour fêter les victoires et les acquis, faire entendre leurs revendications afin d'améliorer la situation des femmes. Tant que l'égalité entre les hommes et les femmes ne sera pas atteinte, ces dernières n'arrêteront de célébrer cette Journée.

2 500 demandeurs d'asile burundais quittent la RDC pour le Rwanda de peur d'être rapatriés de force

Environ 2 500 réfugiés burundais, qui craignaient d'être rapatriés, ont été escortés mercredi 7 mars jusqu'au Rwanda par les casques bleus de la Mission de l'Onu pour la stabilisation du Congo (Monusco), a annoncé à l'AFP l'un de leurs porte-parole, Dionyse Nyandwi, un des représentants des adeptes de la prophétesse Zebiya, qui avaient trouvé refuge dans cette localité de Kamanyola du Sud-Kivu après avoir fui la répression qui s'était abattue sur eux au Burundi, renseigne la source.

Ils vivaient dans des conditions très difficiles, après la mort de 39 des leurs, tués par l'armée congolaise en septembre 2017 à la suite de violences qui avaient également coûté la vie à un soldat. Ils habitaient désormais dans des abris de fortune, devant un camp des casques bleus de la Monusco.

La situation était devenue intenable pour ces demandeurs d'asile qui ont donc plié armes et bagages en direction du Rwanda, où ils espèrent trouver plus de sécurité.

« *Cela faisait deux mois qu'on était sans aucune assistance alimentaire ou autre de la part du HCR (Haut Commissariat de l'Onu pour les réfugiés) ou des autorités congolaises. On vivait sous les menaces de nos voisins congolais et on craignait de se faire extrader vers le Burundi par les autorités congolaises* », a expliqué Dionyse Nyandwi.

Une femme âgée attend au milieu d'une foule d'autres réfugiés burundais dans un camp au Rwanda

Les 2 500 demandeurs d'asile burundais ont parcouru à pied les 5 km séparant Kamanyola (RD Congo) du poste-frontière rwandais de Bugarama. « *Sauf les blessés et ceux qui sont devenus handicapés à la suite du massacre dont nous avons été victimes à Kamanyola. Ils ont été pris à bord de véhicules de la Monusco.* »

« *En ce moment, nous sommes déjà sur le sol rwandais et nous attendons d'être enregistrés. Nous nous sentons en sécurité de l'autre côté de la frontière congolaise* », a-t-il poursuivi. Entre l'absence d'assistance de la part du Haut Commissariat aux réfugiés depuis plus de deux mois, des menaces de la part de voisins congolais et, surtout, la peur de se faire extrader vers le Burundi, ils n'avaient pas d'autre choix que d'aller sous des cieux qu'ils ont jugés plus cléments.

Pour ces Burundais, la situation était totalement bloquée. Le gouvernement congolais leur reprochait leur refus d'un enregistrement biométrique et le HCR celui d'un entretien individuel. Le processus de reconnaissance de leur statut de réfugié n'est donc jamais allé jusqu'au bout.

Pour rappel, en septembre dernier, 39 réfugiés burundais avaient été tués au cours d'affrontements avec des soldats congolais au sujet de l'emprisonnement de certains d'entre eux.

Des dizaines de milliers de Burundais se sont retrouvés depuis 2015 dans l'Est de la RD Congo pour échapper aux violences dans leur pays.

AFP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018

Affaire Bemba et consorts en appel : la CPI maintient l'infraction de subornation des témoins

Le président du Mouvement de libération du Congo n'est pas encore fixé sur la peine définitive qui sera retenue contre lui et ses anciens avocats pour atteinte à l'administration de la justice.

Donatien Ngandu Mupompa

Jean-Pierre Bemba et ses quatre co-accusés (Photo Net)

Dans le jugement rendu hier jeudi 8 mars par la Chambre d'appel de la Cour pénale internationale, elle a déclaré que l'ancien vice-président congolais Jean-Pierre Bemba et ses quatre co-accusés restent condamnés pour atteinte à l'administration de la justice. La plupart des points soulevés par la défense ont donc été rejetés. Les peines ont même été confirmées pour deux des accusés, à savoir Fidèle Babala et Narcisse Arido. Mais pour Jean-Pierre Bemba et son équipe de défense de l'époque, il faudra encore attendre pour connaitre la peine.

En ce qui concerne les condamnations sur les douze points d'appel formulés par Jean-Pierre Bemba, il n'y a qu'un seul point que la chambre d'appel a retenu : même si une personnalité sollicite un faux témoignage – c'est pourquoi l'ancien président du Mouvement de libération du Congo reste condamné – la responsabilité de ce faux témoignage, s'il est formulé à l'oral, est de la responsabilité de celui qui le donne.

Ce n'est pas pour autant que la peine qui pourrait être infligée à l'ancien président rebelle congolais pourrait être allégée, au contraire. Les juges ont plutôt donné raison aux griefs du bureau du procureur qui estimait que les juges de première instance avaient commis une série d'erreurs légales dans la détermination des peines infligées à Jean-Pierre Bemba, son ancien avocat, maître Aimé Kilolo et un ex-membre de son équipe de défense, Jean-Jacques Mangenda.

LA PROCUREURE RÉCLAME UNE PEINE ALOURDIE

Deux points sont à retenir. D'abord, la Cour n'aurait jamais dû infliger à ces deux derniers une peine suspensive. Il n'y a rien dans le Statut de Rome qui le permet. Mais la procureure, Fatou Bensouda, demandait surtout à ce que la peine de Jean-Pierre Bemba et de ses deux complices soit alourdie. L'ancien président du mouvement rebelle MLC n'a par exemple été condamné qu'à un an de prison, alors que le bureau du procureur réclame cinq ans de prison ferme pour la subornation de 14 témoins. La chambre d'appel reconnait donc qu'il y a eu des erreurs légales et demande aujourd'hui aux juges de première instance de revoir leur copie. Jean-Pierre Bemba et son ex-équipe de défense devront donc encore attendre pour être définitivement fixés sur leur peine.

La CPI a également rendu son verdict en appel hier jeudi dans le dossier des réparations aux victimes de la destruction des mausolées de Tombouctou au Mali. En première instance, Ahmed Al Faqi Al Mahdi a été condamné à 9 ans de prison et au paiement de 2,7 millions d'euros d'amende. Enfin, le troisième dossier pour la CPI hier, était le jugement en appel pour Germain Katanga. En première instance, une peine de 12 ans de prison a été requise contre l'ex-chef de milice congolais pour des crimes commis en Ituri.

Tout laisse penser que l'ex-chef de la rébellion MLC risque de passer un an de plus en prison pour subornation de témoins et faux témoignages dans le procès pour des crimes commis par les troupes du MLC en Centrafrique. Dans cette affaire, tout le monde a fait appel, les cinq co-accusés comme le bureau du procureur. Et toutes les parties s'accusent de mauvaise foi.

Kongo Central : sept membres de Bundu dia Kongo condamnés à mort pour insurrection

D.N.M.

Le mercredi 7 mars 2018, le tribunal militaire de garnison de Matadi a condamné à la peine de mort sept membres du mouvement politico-religieux Bundu dia Kongo pour participation à un mouvement insurrectionnel et meurtre. Ce jugement a été prononcé à l'issue de deux mois d'un procès à rebondissements, rapporte Radio Okapi.

Parmi ces sept condamnés à la peine capitale figurent deux femmes. Et ils ne pourront bénéficier des mesures de grâce présidentielle ou d'amnistie avant 5 ans.

Les sept prévenus condamnés faisaient partie du groupe de 31 personnes poursuivies à la suite des échauffourées qui ont opposé la police nationale et les adeptes de ce mouvement entre janvier et février 2017 au Kongo Central, plus précisément dans la cité de Kimpese et à Matadi, chef-lieu de la province.

Il faudrait aussi souligner que onze de ces prévenus ont été condamnés à la peine de dix ans de servitude pénale principale, sans aucune possibilité de grâce ou d'amnistie avant 5 ans. En revanche, quinze prévenus dont trois femmes ont été acquittés. Car pour le tribunal, l'accusation n'a pas apporté suffisamment de preuves contre eux. Mais en guise de réaction, les avocats de la défense ont dénoncé un jugement « politique ». Ils ont donc promis d'aller en appel.

A LA BASE, LES ÉCHAUFFOURÉES DE JANVIER 2017

A titre de rappel, la police et des adeptes présumés du mouvement religieux interdit Bundu dia Kongo (BDK) se sont affrontés le dimanche 22 janvier 2017 dans la cité de Kimpese au Kongo Central. Le bilan provisoire a fait état d'un mort et des blessés graves, des maisons d'habitations, un poste de police et des magasins pillés.

Les coups de feu, qui ont été entendus ce jour-là à Kimpese dans l'après-midi, et ont cessé dans la soirée, selon un membre de la société civile locale. Ce dernier avait déclaré : « *Mais une confusion totale règne dans la cité* », sans autres précisions. A en croire ce membre de la société civile, ce sont les adeptes de Bundu dia Kongo qui sont allés en premier saccager le domicile du vice-ministre des Infrastructures, Papy Mantezolo, membre du parti politique Bundu dia Mayala. Et les policiers ont du intervenir en tirant des coups de feu, pour ramener le calme.

Les adeptes en question reprochaient à ce vice-ministre, selon la même source, d'avoir tenu des propos jugés injurieux à l'endroit de leur chef spirituel et autorité morale du parti politique Bundu dia Mayala, le député Ne Muanda Nsemi.

Ne Muanda Nsemi et M. Papy Mantezolo étaient en effet à couteaux tirés depuis la nomination de ce dernier comme vice–ministre. Ne Mwanda Nsemi lui reprocherait d'être à la solde du pouvoir en place, selon la même source. Au moment des faits, Papy Mantezolo avait confirmé à Radio Okapi le saccage de sa maison, en disant n'être pas en mesure d'en donner le bilan précis.

Cour d'appel de la Gombe : deux juges à la barre pour falsification de jugement

Deux juges du tribunal de paix d'Assossa/Kasa-vubu comparaissent en flagrance depuis le mardi 6 mars à la Cour d'appel de la Gombe. Placés en détention préventive, ces magistrats sont accusés de falsification de jugement. Après avoir jugé et condamné à 2 ans d'emprisonnement deux voleurs des téléphones mobiles, ces magistrats sont revenus sur le jugement pour réduire la durée de la peine à 7 mois. Selon certains magistrats, cela ressemble à une tentative de faire évader les condamnés de la prison moyennant une corruption. Les deux juges risquent la radiation et l'emprisonnement pour faux en écriture s'ils sont reconnus coupables.

Des enlèvements avec demande de rançon à Kananga

Des cas d'enlèvements avec demande de rançon sont rapportés depuis environ trois semaines dans la ville de Kananga. Dans la plupart des cas, les familles des personnes enlevées révèlent que le kidnapping est opéré par des personnes armées circulant à bord des véhicules 4x4. Certains témoins ont évoqué l'existence d'un 4x4 de couleur blanche dans lequel les personnes kidnappées sont transportées vers des destinations inconnues. Dans la plupart des cas, les ravisseurs exigent une rançon avant de relâcher leurs otages. Me Oscar Mukengeshayi, responsable de l'association «Dynamique pour la promotion et la défense des droits humains», a adressé au gouverneur de province un mémorandum pour l'alerter sur cette situation. Pour lui, des militaires sont impliqués dans ces enlèvements.

8 mars : des détenues soignées à Goma par les Casques bleus de la MONUSCO

Plusieurs femmes détenues à la prison centrale de Munzenze à Goma (Nord-Kivu) ont été soignées ce jeudi 8 mars par les femmes médecins de l'unité de la police sénégalaise de la MONUSCO. Après des séances de consultation, ces femmes détenues sur qui ont été diagnostiquées des maladies ont reçu des médicaments appropriés ainsi que des kits hygiéniques pour se protéger des infections uro-génitales et respiratoires très répandues dans ce milieu carcéral.

Une sélection de la Rédaction

Le Potentiel
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018
www.lepotentielonline.com

Paiement de frais au taux de 920 Fc à l'ESU : le rapport technique ad hoc sur la table du ministre

Nous allons faire des propositions au gouvernement dans un bref délai pour avoir sa décision afin que les enseignants et tous les corps du ministère ne soient pas lésés, a promis le ministre de l'ESU.

La commission ad hoc qui travaillait sur le manque à gagner créé par le paiement de frais académiques au taux de 920 Fc le dollar américain a remis officiellement les conclusions de son rapport au ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU), Steve Mbikayi.

Cette commission, élargie aux membres des associations de professeurs, avait été créée par le ministre Steve Mbikayi pour évaluer le manque à gagner causé par le paiement de frais académiques au taux de 920 Fc et ainsi proposer des solutions.

Dirigé par le directeur général de l'Institut supérieur de commerce (ISC)/Kinshasa, le professeur Augustin Mbangala Mapapa, cette commission avait déjà rendu son rapport au cours d'une activité à l'Académie des Beaux-arts (ABA), mais les forces sociales avaient demandé au ministre de l'ESU de retravailler ensemble pour avoir une adhésion massive.

Le président de l'Association des professeurs de l'Université de Kinshasa (APUKIN), le professeur Antoine Kitombole, a salué ce geste et pense que le rapport a désormais l'adhésion de toutes les parties. « *Il était question de donner le chiffre exact du manque à gagner suite à la décision du gouvernement de faire payer les frais académiques à 920 Fc le dollar américain, nous avons fouillé partout et nous sommes arrivés à un montant bien précis que nous venons de déposer à notre représentant au gouvernement qui est le ministre de l'ESU. Le moment venu les intéressés seront informés de ce montant. Sinon tout à été fait pour que ce manque à gagner soit présenté au gouvernement* », a dit le président de l'APUKIN.

Le ministre de l'ESU (troisième à partir de la gauche) pose pour une photo avec les membres de la commission ad hoc (Photo Dépêche.Cd)

Par ailleurs, le professeur Kitombole s'est dit satisfait du travail qui a été fait et promet de soutenir le ministre de l'ESU.

Pour sa part, le ministre de l'ESU a salué la cohésion et l'esprit de dialogue qui existe entre toutes les parties de son secteur.

« *D'abord, il faut noter qu'à l'ESU tout se règle par consensus. Le travail m'a été présenté et nous avons tenu compte des intérêts du personnel de l'ESU mais aussi des établissements. Nous allons faire des propositions au gouvernement dans un bref délai pour avoir sa décision pour que les enseignants et tous les autres corps du ministère ne soient pas lésés. Il y a aussi la question de professeurs visiteurs qu'on a essayé d'examiner, il y a une proposition qui va être présentée au gouvernement dans un bref délai. Voilà pourquoi je demande à tous les établissements de l'intérieur du pays qui avaient des problèmes pour des professeurs visiteurs de nous transmettre des listes des professeurs visiteurs, nous allons faire des calculs afin de trouver une solution durable pour eux comme on va le faire aussi pour l'ensemble du personnel* », a dit Steve Mbikayi.

DEPECHE.CD/LP

Kinshasa : création de maisons d'apprentissage professionnel pour lutter contre la délinquance à Matete

FL NL-NS

Matete a la réputation, dans l'opinion kinoise, d'être une commune habitée par des sportifs, c'est-à-dire ceux qui utilisent leurs biceps pour régler un différend avec autrui.

Bonne ou mauvaise, cette réputation lui colle donc à la peau, autant que celle de la délinquance juvénile avec à la clé des antivaleurs observées dans cette municipalité dans le chef de la jeunesse.

Preuve : celle-ci se livre aux vols simples ou à la tire, à la prostitution, boit des boissons de fabrication importée ou locale à forte dose d'alcool au point de s'enivrer et de déraisonner, etc.

D'où vient le mal et que peut-on faire pour y remédier ? Cette question a fait l'objet d'un forum organisé, le mercredi 28 février, dans la salle polyvalente de la commune de Matete, par le Centre pour l'élevage, la transformation et l'agriculture (CELTRAG ONG) et les structures sociales de la commune de Matete.

Cette question a soulevé un débat animé de la part des participants à cette rencontre, placée sous le thème « *La problématique de la délinquance juvénile dans la commune de Matete et ses environs : que faire ?* ». Les participants n'ont pas manqué d'examiner ce thème dans tous ses contours et de crever l'abcès, en répondant à cette question.

D'après le secrétaire exécutif de CELTRAG ONG, Félicien Mbanghi, qui se confiait à l'Agence congolaise de presse (ACP), les participants ont recommandé à l'autorité municipale de Matete « de créer un mécanisme de suivi systématique des jeunes, la mise sur pied d'un groupe d'autodéfense, la décentralisation de pouvoir vers les chefs de quartiers et des rues, le renforcement de l'autorité de l'Etat à travers l'instauration d'n système de dialogue entre le bourgmestre et surtout les jeunes ainsi que la multiplication de sous-commissariats de police ».

On ne peut que se réjouir de la contribution des participants à cette rencontre à cette problématique si pas pour éradiquer, du moins atténuer les méfaits de la délinquance juvénile à Matete et ses environs.

Car le mal prend des proportions inquiétantes, constate-t-on. Reste à l'autorité municipale d'examiner les recommandations des participants et de voir dans quelle mesure elles peuvent être appliquées, du moins pour celles qui relèvent de sa compétence.

Lors cette rencontre, le représentant du bourgmestre de Matete, Mars Lusamba, chef de service municipal de la Jeunesse, a abordé le thème « *la politique communale en matière de lutte contre la délinquance juvénile* ». Le conférencier a démontré, rapporte l'ACP, l'impact de la jeunesse sur le développement d'un pays, soulignant que celle-ci représente plus de 65 % de la population de la RDC .

LES ENJEUX ET LES DÉFIS

Pour ce faire, il a invité l'autorité à se pencher sur le cas de chaque regroupement des jeunes, en vue de trouver, a-t-il dit, des solutions à ses problèmes spécifiques, selon que ces jeunes appartiennent à la jeunesse scolarisée, celle non-scolarisée, celle en difficulté, celle à risque et sans protection sociale.

Envers qui les adultes, les parents, l'Etat, les notaires et les églises devraient faire preuve de responsabilité, a suggéré le représentant du bourgmestre.

Pour sa part, le président de l'ONG « Le savoir », Jean Kapa, a axé son intervention sur « les enjeux et les défis de la délinquance dans la commune de Matete », en citant en exemple le chômage, non seulement des parents mais également des jeunes et la pauvreté comme causes principales à l'émergence de ce phénomène. Cette dernière entraîne comme conséquence la présence accrue d'enfants de la rue, communément appelés « shegués dans la ville de Kinshasa, la prostitution des jeunes filles et le banditisme urbain, connu sous le phénomène de « kuluna ».

Quant à M. Claude Mutumbo, assistant social qui intervenait sur « *l'approche centre éducatif renforcé (CER), comme moyen pour atténuation t éradication de la délinquance juvénile* », a soutenu que l'explosion de la délinquance juvénile observée aujourd'hui est liée à l'histoire politique de la République démocratique du Congo.

M. Mutombo a rejeté la répression policière et judiciaire comme une solution appropriée au mal, proposant en lieu et place la création de centres d'éducation renforcés pour palier la délinquance juvénile.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018

Léonie Kandolo : « *8 mars 2018, la mère qui donne vie, pleure ses enfants* »

Ce 8 mars 2018, ma douleur de mère qui donne la vie est grande parce que trois dimanches successifs, des balles en folie m'ont arraché les fruits de mes entrailles le temps d'un coup de feu qui n'a pas duré les neuf mois de ma patiente attente.

Ces matins des 31 décembre 2017, 21 janvier 2018 et 25 février 2018, j'ai vu des sœurs, mères inconsolables avec des larmes couleur sang dégoulinant sur leurs visages, creusant des sillons ravins sur ces joues de femmes qui refusent toute consolation parce qu'en désolation. Mama Marthe Benyamu qui porte et donne la vie a vu le sang, sang rouge terre, jaillir comme une lave en fusion de la tête, du ventre, de la poitrine ou de la cuisse de ses fils et filles aux corps mutilés par des baïonnettes « kulunaises ». Elle n'avait jamais cru qu'une balle pouvait déformer le beau visage de sa fille ; écrabouiller la main active de son fils ; ôter la vie à un corps en pleine jeunesse.

A bout portant, avec des balles réelles, des hommes en uniformes qui, hier, opéraient invisibles parce que non autrement identifiés, exécutent d'autres humains à ciel ouvert parce qu'enivrés par l'ivresse de l'arrogance de leur ignorance. Ces hommes au cœur robotisé par des uniformes qui ôtent toute humanité tiraient sans remords sur des êtres sans défense répandant le sang de leurs frères et sœurs, sang d'innocents dont chaque goutte crie justice au ciel.

Ainsi parle mama Charlotte ; ainsi parle Rachel, deux femmes, deux mères, deux sœurs meurtries qui, impuissantes, ont entendu ces balles assassines ôter la vie aux nombreux jeunes des cités de ce beau pays à Kinshasa, Goma, Bukavu, Lubumbashi, Mbandaka, Mbuji-Mayi, etc.

Les armes létales et tous les autres équipements offerts par des coopérations militaires plus affairistes et commerçantes qu'humanitaristes, ont, à chaque réforme, placé notre peuple, victime éternelle, à proximité du canon de l'agent de l'ordre devenu « Police de proximité ». Ces coopérations militaires autruches des business complices insoupçonnés de nombreux meurtres ont semé mort et désolation de toutes les mères Rachel de cette terre dont on entend plaintes et pleurs amers. Des mères qui refusent d'être consolées, car toutes pleurent leurs fils, des corps désormais sans souffle, des êtres plus que jamais sans vie !

Mama Alphonsine pleure ses fils et ses filles ? Deux, pour des officiels qui, à chaque assassinat, sans décence ni essence réduisent le nombre des morts comme pour se donner raison d'avoir éliminé les « bilulus », les « va-nu-pieds » qui salissent la nouvelle ville coloniale. Deux morts seulement, affirme l'Officier de Police à la Télévision. Seulement ! Mais où sont passés les quatre autres que tes hommes ont emporté à toute vitesse dans leur jeep devenu corbillard de circonstance ? Que sont devenus les six, huit et dix autres oubliés de ta comptabilité macabre ? Toutes les morgues de la ville ne signalent pas ces corps d'êtres invisibles ! Pour les mères devenues folles, un, deux, quatre, huit morts n'enlèvent rien à la tragédie qui se vit car une vie, la vie de chacun de ces jeunes reste une vie, un avenir gâché par des adultes avides de pouvoir ; des adultes pris de peur parce qu'appelés, par tous, à quitter un pouvoir exercé pendant des années sans élégance.

L'aventure au sommet de l'Etat qui pendant longtemps a été un exercice du pouvoir irrespectueux de la vie humaine exige étrangement des garanties d'une sortie sans justice pour les morts de Kinshasa, de Mbandaka, de Kisangani, de Tanganyika, du Kasaï, de Beni, de l'Ituri, etc. Aux abois et avec beaucoup de maladresses, les intouchables d'une démocratie de façade négocient des garanties d'une fin de mandat dans l'impunité totale pour les meurtres d'hier comme d'aujourd'hui.

Un, deux, trois morts et puis quoi ? Pour maman Véronique, tous ses fils et filles connus ou inconnus, enterrés ou jetés dans le fleuve, des héros et héroïnes hier que ceux du 31 décembre 2017, du 21 janvier 2018 et du 25 février 2018 ramènent à notre souvenir ; des morts dont le sang donne des cauchemars à tous ceux qui, au nom d'une alternance incontournable devront répondre de tous ces faits ? Car ils ne sont pas morts pour rien. Ils ont fait don de leurs vies afin que les nombreuses victimes encore en vie ainsi que la nation toute entière croient en une terre promise.

Un, deux, trois, cinq, mama Sophie crie : « nooooon, tu ne tueras pas ton frère ». Tu n'atténueras pas ce qui s'est passé par ce jeu de décompte insipide : quatre morts ; non, j'ai compté 2 morts ; dix, selon les listes actualisées ; quatre 4 d'après la dernière liste harmonisée. Nooooon ! Hurle mama Georgette, tu ne nuanceras point cette bestialité, cette barbarie : un « badaud », quatre « pillards » ; deux « voleurs », huit « va-nu-pieds » ; tous « manipulés » par des organisateurs irresponsables de marches pacifiques, responsables sans Kalachnikov de tous ces morts comme si eux avaient donné l'ordre de tirer à balle réelle. Nooooooon ! S'effondre mama Josée, tu ne tueras point ton frère. Sa vie ne t'appartient pas. Ça vient de Dieu. Rien ne t'autorise à lui ôter sa vie. Ne tue pas ton frère. Tu en répondras un jour ici-bas. Tu en répondras un jour devant le tribunal de nos ancêtres. Tu en répondras ce jour devant le tribunal de l'Eternel, seul vrai défenseur des sans voix, des sans défenses, des va-nu-pieds.

Victoire
Tous règneront
Par leurs sacrifices
Et d'autres à venir
Ils nous sauveront
Que Dieu protège notre cher Congo !

Pour le Comité Laïc de Coordination (CLC)
Leonnie-Gertrude Kandolo Ekombe

Tiré de www.actualite.cd

Les technologies de l'information sont essentielles pour l'autonomisation des femmes pauvres en milieu rural

Les technologies de l'information et des communications (TIC) ont un rôle déterminant lorsqu'il s'agit d'aider les femmes à accéder à l'autonomie économique, à faire entendre leur voix et à améliorer leur situation, a souligné l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à la veille de la Journée internationale des femmes.

Cette question sera au cœur de discussions qui se dérouleront au siège du Fonds international de développement agricole (FIDA) le 8 mars à Rome avec la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM).

Beaucoup de femmes, notamment les jeunes femmes résidant en milieu rural, n'ont pas accès aux ressources productives telles que la terre, le crédit et les technologies. Les femmes sont à la traîne du point de vue de l'accès aux TIC avec, dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, seulement 41% de femmes possédant un téléphone portable contre 46% des hommes.

En Asie du Sud, en Asie de l'Est et dans le Pacifique, près des deux tiers des femmes ne possèdent pas de téléphone portable. Les femmes résidant dans les zones rurales peinent souvent à accéder aux soins de santé, à l'éducation, au travail décent et à la protection sociale. C'est pourquoi les femmes sont davantage exposées à la pauvreté et sont vulnérables face aux chocs de nature économique ou climatique.

LES FEMMES SE RETROUVENT SOUVENT DU MAUVAIS CÔTÉ DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Selon la FAO, les TIC sont particulièrement intéressantes si l'on veut ouvrir de nouvelles perspectives économiques aux femmes des zones rurales. Les téléphones portables et les smartphones, par exemple, permettent d'obtenir des informations en temps réel sur les prix pratiqués dans différents marchés et de choisir en connaissance de cause les lieux et les moments les plus avantageux pour vendre ou acheter. Les études montrent que les femmes qui gagnent de l'argent sont plus enclines que les hommes à le dépenser pour l'alimentation de la famille et l'éducation des enfants.

« L'essor mondial de la culture de l'information est profondément préjudiciable aux femmes vivant dans les zones rurales des pays pauvres. Elles se retrouvent souvent du mauvais côté de la fracture numérique parce qu'elles résident dans des pays en développement, parce qu'elles vivent en milieu rural et parce qu'elles sont des femmes », a souligné le Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva.

Le Président du FIDA, Gilbert F. Houngbo, a noté pour sa part que « les technologies de l'information et des communications sont de puissants catalyseurs de l'autonomisation politique et sociale des femmes et de l'égalité entre les sexes si elles sont intelligemment conçues, accessibles et facilement utilisables ».

David Beasley, Directeur exécutif du PAM, a indiqué de son côté que « chaque fois qu'une agricultrice utilise une application du PAM pour vendre ses récoltes, la prospérité de sa famille et de sa communauté progresse, et nous faisons un pas supplémentaire en direction de l'égalité entre les sexes ».

La plateforme numérique de gestion des bénéficiaires, SCOPE, établie par le PAM, compte 26 millions de bénéficiaires et vise à garantir que l'appui le plus adapté atteigne le plus efficacement possible la personne souhaitée. Au Bangladesh, parmi les réfugiés du Myanmar, ce sont les femmes les plus âgées au sein de chaque ménage qui reçoivent une allocation mensuelle pour acheter riz, lentilles et légumes chez les fournisseurs agréés par le PAM les plus proches. De cette manière, on améliore la sécurité des femmes et des filles et celles-ci ont des charges moins lourdes à transporter jusque chez elles.

Au Mozambique et en Tanzanie, le FIDA appuie un projet dans lequel une formation financière et des outils technologiques sont offerts à des groupements villageois - dont plus de la moitié sont gérés par des femmes - afin qu'ils puissent passer du paiement en espèces aux moyens de paiement électroniques.

Un.org/LP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018

Ghana: Nana Akufo-Addo contredit le ministère des Finances et annonce un taux de croissance de 8,3% en 2018

Le président ghanéen Nana Akufo-Addo a annoncé, le 6 mars, que son pays devrait enregistrer une croissance économique de 8,3% en 2018, soit un taux sensiblement supérieur à celui prévu par le Budget de l'Etat. «Notre économie est passée de 3,6% en 2016, le taux de croissance le plus bas en 22 ans, à 7,9% en 2017 et devrait croître de 8,3% cette année, ce qui en fera l'économie la plus dynamique du monde», a déclaré M. Akufo-Addo lors du défilé annuel de l'indépendance en présence du président nigérian MuhammaduBuhari. Les estimations du ministère des Finances figurant dans le Budget de l'Etat pour l'exercice 2018 tablaient plutôt sur un taux de croissance de 6,8% seulement. Le Chef d'Etat ghanéen, qui a accédé à la magistrature suprême en janvier 2017, a d'autre part promis la poursuite d'une gestion disciplinée et saine de l'économie afin de rendre le Ghana moins dépendant de l'aide des institutions financières internationales. Ce pays d'Afrique de l'Ouest, qui exporte du cacao, de l'or et du pétrole, vise une réduction de son déficit budgétaire à 4,5% du PIB en 2018 contre 5,9% durant l'exercice écoulé. Le Ghana semble déterminé à ne pas reconduire le programme du Fonds monétaire international (FMI) en 2019. Ce programme d'aide de 918 millions de dollars échelonné sur trois ans est destiné à stabiliser l'économie ghanéenne qui avait souffert ces dernières années d'une hausse de l'inflation et de la dette, conjuguée à un ralentissement de la croissance.

Paris tente de calmer le jeu dans le conflit qui oppose le Gabon au groupe Veolia

L'ambassadeur de France au Gabon, Dominique Renaud, souhaite que le gouvernement gabonais et le groupe français Veolia sortent de l'escalade verbale. C'est donc dans un souci d'apaisement que diplomate a échangé ce mercredi 07 mars avec le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet.
Pour les autorités françaises, seul un dialogue « constructif et apaisé » peut promouvoir des « partenariats fructueux » avec les milieux d'affaires pour accompagner le Gabon dans la mise en œuvre de son Plan de Relance Economique. Autrement dit, selon des sources de la primature gabonaises, «Paris tente de calmer le jeu et soutient que, fort des liens séculaires qui nous unissent, les deux parties doivent trouver un point d'équilibre dans l'intérêt des deux contractants. »

Une sélection de la Rédaction

L'explosion démographique en Afrique est une bombe à retardement

La Banque africaine de développement (www.AfDB.org) et ses gouverneurs pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord ont souligné à Abidjan, en Côte d'Ivoire, la nécessité de prendre des mesures urgentes pour faire face à la croissance démographique et au chômage des jeunes.

A l'issue d'une rencontre de deux jours, ils ont toutefois reconnu que la forte progression de la population du continent, notamment sa jeunesse, est un moteur de croissance potentielle pour le monde. « La bonne nouvelle est que la solution est à notre portée et nécessitera des investissements », a déclaré Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement qui a, notamment, échangé avec les gouverneurs sur la meilleure stratégie pour combler le déficit d'investissement dans les infrastructures en Afrique estimé à près de de 170 milliards de dollars.

Pour combler le déficit d'investissement, assurer la croissance inclusive et créer des emplois pour la population du continent, la réunion a approuvé le principe d'organiser le African Investment Forum sous l'égide de la Banque africaine de développement et l'a décrit comme une formidable opportunité de mobiliser des investissements à fort impact.

Le ministre tanzanien des Finances et de la planification, IsdorMpango, a plaidé pour une implication plus étroite du secteur privé dans le financement du développement sur le continent. « La Banque africaine de développement est bien placée pour conseiller, aider les gouvernements et le secteur privé à proposer des projets bancables », a déclaré M. Mpango, appelant à l'accès à des ressources directes pour fournir un soutien budgétaire et des opportunités d'investissement.

L'African Investment Forum, prévu du 7 au 9 novembre 2018 à Johannesburg, en Afrique du Sud, permettra à la Banque et ses partenaires de présenter des projets bancables, d'attirer des financements et de fournir des plateformes pour investir en Afrique. « Une des spécificités du Africa Investment Forum est qu'il n'y aura pas de discours, les seuls discours seront des transactions », s'est félicité le président Adesina.

Claver Gatete, ministre des Finances et de la planification économique du Rwanda, a déclaré : « La Banque africaine de développement a déjà discuté avec nous du concept du Africa Investment Forum et le gouvernement rwandais prend très au sérieux ce forum. » « Les emplois viendront de l'industrialisation : la nouvelle approche consistant à utiliser le Forum africain de l'investissement pour réduire les risques et attirer les investisseurs est la voie à suivre », a estimé Kiplagat Rotich, ministre kenyan des Finances.

13 % DE LA POPULATION MONDIALE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

On estime que 13 % de la population mondiale vit aujourd'hui en Afrique subsaharienne. Ce chiffre devrait plus que doubler d'ici à 2050. Selon la division de la population de l'ONU, quatre milliards (ou 36 % de la population mondiale) pourraient vivre dans la région d'ici à 2100. L'Afrique devrait avoir plus de 840 millions de jeunes d'ici 2050, le continent ayant la population la plus jeune sur Terre.

Selon Adesina, « il nous reste 12 ans pour réaliser les Objectifs de développement durable, et si l'Afrique n'atteint pas les Objectifs de développement durable, le monde ne les atteindra pas non plus. La Banque africaine de développement accélère le développement de l'Afrique à travers ses High 5. Nous approfondissons nos réformes, nous avons porté nos décaissements à leur plus haut niveau l'année dernière et nous mobilisons davantage de ressources pour l'Afrique. »

Le ministre tunisien des Finances, Zied Ladhari, a rappelé que le transfert temporaire des activités de la Banque dans son pays pendant 11 ans a contribué à renforcer les liens. « Nous partageons la vision de la Banque : l'Afrique est le continent de l'avenir, c'est un grand moment pour l'Afrique avec la Banque au centre. L'exploitation du potentiel des économies africaines est une tâche que la Banque doit accomplir. »

PROGRAMME HIGH 5 DE LA BANQUE

Dans le cadre du programme High 5 de la Banque, 13 millions de femmes africaines ont bénéficié de nouvelles connexions électriques et 23 millions d'améliorations agricoles. En outre, 10 millions de femmes ont pu accéder à des projets d'investissement. Une analyse de l'impact de la Banque africaine de développement de 2010 à 2017 indique que 27 millions d'Africains ont eu accès à de nouvelles connexions électriques. Quelque 899 000 petites entreprises ont bénéficié de services financiers. Plus de 35 millions de personnes ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement.

« Avec le soutien de la Banque, la Somalie est passée d'un État défaillant à un État fragile, a affirmé le ministre somalien des Finances, Abdirahman Beileh. La Banque africaine de développement a toujours été présente à nos côtés. Ensemble, nous pouvons atteindre la lumière qui brille au bout du tunnel. » Le ministre algérien des Finances, Abderahmane Raouia, a déclaré : « Le plus grand défi pour l'Afrique aujourd'hui est la création d'emplois, un enjeu de stabilité et un levier pour tirer la croissance économique vers le haut. Nous devons offrir aux jeunes des opportunités d'emploi pour les convaincre de rester ici, sur le continent. »
Selon Simon Mizrahi, directeur du département de l'Assurance qualité et des résultats à la Banque africaine de développement, la Banque doit changer d'échelle. Ce ne sont plus des milliards qu'elle doit mobiliser mais des trillions de dollars pour faire de l'impact. L'ambassadeur égyptien en Côte d'Ivoire, Mohamed El-Hamzawi, qui représentait le ministre des Finances, a rappelé les deux révolutions que son pays a connues en 2011 et 2014. Il a remercié la Banque pour son soutien à la stabilisation macroéconomique, aux réformes financières, aux infrastructures et aux projets énergétiques, entre autres.

Le ministre marocain de l'Économie et des finances, Mohammed Boussaid, a salué l'ambition de la Banque pour l'Afrique et a souligné son soutien aux projets dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et des infrastructures. Il a déclaré : « Une augmentation de capital n'est pas un choix, c'est une nécessité. Aujourd'hui, le premier secteur d'exportation au Maroc n'appartient plus aux secteurs traditionnels tels que les phosphates, mais à l'industrie automobile. »

Grâce à une augmentation substantielle de capital, la Banque sera en mesure d'exécuter son solide pipeline d'opérations (15 milliards de dollars rien que pour 2018), y compris des projets d'infrastructure et d'intégration régionale. Les perspectives pour 2018-2020 sont brillantes, avec 50,3 millions de personnes qui devraient bénéficier d'un accès amélioré au transport contre 14 millions en 2017. En outre, plus de 35 millions de personnes devraient bénéficier de connexions électriques nouvelles ou améliorées, contre 4,4 millions en 2017.

AfDB/LP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018

Abus sexuels en Centrafrique : un évêque accuse les forces de la Minusca

La Mission des Nations Unies en Centrafrique peine à soigner son image quelque peu ternie par de nombreux cas d'abus sexuels portés contre ses éléments. Aussitôt qu'un scandale sexuel donne-t-il des signes d'apaisement, au même moment un autre surgit.

La Minusca, la mission de l'ONU en Centrafrique, a déclaré prendre «très au sérieux» les accusations portées par un évêque sur des abus sexuels commis par des Casques bleus, selon un communiqué reçu jeudi par l'AFP.

La Minusca, selon les termes du communiqué, «prend très au sérieux les allégations d'abus sexuels commis par ses troupes qui ont été faites par l'évêque de Bangassou, Monseigneur Aguirre, dans un journal espagnol».

Les Casques bleus «ont abusé et ont laissé enceintes de nombreuses jeunes» à Bangassou, dans le sud-est de la Centrafrique, avait déclaré début mars Mgr Juan José Aguirre à la radio espagnole ABC.

Près de 1.500 déplacés musulmans se sont réfugiés depuis mai 2017 dans l'enceinte du petit séminaire de l'évêché à Bangassou, protégés par des Casques bleus, gabonais et marocains notamment, qui tentent d'empêcher des attaques par des milices anti-balaka sur le camp de déplacés.

Les forces de la Minusca accusée d'abus sexuels

Les anti-balaka qui tiennent Bangassou - frontalière de la RD Congo- avaient attaqué Bangassou, une ville de 35.000 habitants le 13 mai 2017, faisant 76 morts selon l'ONU. La ville vit depuis lors sous leur coupe, au rythme des violences, des caprices de la soldatesque, de ses exactions et des rivalités entre ses chefs.

Ces «rumeurs» d'abus sexuels par des Casques bleus à Bangassou avaient été portées «à l'attention des Nations unies depuis plusieurs mois», souligne le communiqué de l'ONU. Une mission d'enquête avait été mise en place, selon le texte, et avait «conclu qu'aucun élément tangible ne pouvait étayer ces allégations».

Mais la Minusca «reste déterminée à assurer que toute nouvelle allégation d'exploitation et d'abus sexuels fasse l'objet d'une enquête».

Depuis son déploiement en 2014 dans le pays, la Minusca fait face à une avalanche d'accusations d'agressions sexuelles.

En juin, un bataillon de plus de 600 soldats du Congo-Brazzaville avait été renvoyé après des accusations d'agressions sexuelles et divers trafics. En 2016, 120 Casques bleus de la même nationalité avaient déjà été renvoyés pour les mêmes motifs.

Dans le camp de déplacés à Bangassou, les jeunes «sont désespérées, elles meurent de faim et plusieurs fois, elles insistent pour vendre leur corps (à des Casques bleus) pour pouvoir manger», avait ajouté l'évêque.

La Centrafrique est embourbée dans un conflit meurtrier depuis 2013. L'État n'a de contrôle que sur une maigre partie du territoire national. Les groupes armés s'affrontent dans les provinces pour le contrôle du diamant, de l'or et du bétail, dans ce pays qui est l'un des plus pauvres au monde.

AFP/LP

Société Nationale d'Electricité S.A.

COMMUNIQUE

La Société Nationale d'Electricité s'excuse auprès de son aimable clientèle des désagréments survenus ces derniers jours sur son réseau Ouest (Kinshasa, Bandundu et Kongo Central).

Elle procède actuellement aux travaux de réception des groupes de la centrale d'Inga 2 dans le cadre de son programme de réhabilitation. Il en est découlé des perturbations qui ont conduit à des coupures générales de la fourniture de l'énergie électrique.

La situation est sous contrôle. La fourniture de l'énergie électrique a été rétablie.

SNEL SA demande à son aimable clientèle de se soumettre au programme de délestage mis en place à cet effet.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web : **www.snel.cd**

Fait à Kinshasa, 07 MARS 2018

LE DIRECTEUR GENERAL
Jean-Bosco KAYOMBO KAYAN

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018

Washington pourrait lâcher du lest sur les taxes sur l'acier et l'aluminium

Washington a laissé entendre, mercredi, que le Canada et le Mexique pourraient finalement être exemptés des taxes sur l'acier et l'aluminium, sans écarter le risque d'une confrontation commerciale avec l'Union européenne.

« *Il y a des dérogations possibles pour le Mexique, le Canada (...) et potentiellement d'autres pays »,* a déclaré Sarah Sanders, porte-parole de Donald Trump, évoquant une évaluation « pays par pays» sur des critères de «sécurité nationale ».

« Nous pensons que le président signera quelque chose d'ici la fin de la semaine », a-t-elle également confirmé. Selon le New York Times, M. Trump pourrait promulguer ces taxes dès jeudi.

Dans la soirée, le Washington Post a pour sa part affirmé, en citant des hauts responsables de l'admiration américaine, que le Canada et le Mexique seraient exemptés de ces taxes durant 30 jours. La dérogation pourra par ailleurs être prolongée si des progrès étaient réalisés dans le processus de renégociation du traité de libre-échange nord-américain (Aléna) entre les trois pays, a ajouté le quotidien.

Donald Trump avait annoncé il y a une semaine son intention d'imposer 25% de taxes sur les importations d'acier et 10% sur celles d'aluminium, ravivant le spectre d'une

Donald Trump le 6 mars à la Maison Blanche à Washington/ AFP

guerre commerciale entre les Etats-Unis et nombre de ses alliés à commencer par le Canada, son premier partenaire commercial et premier fournisseur d'acier.

L'évocation de ces exemptions intervient alors que le secrétaire américain au Commerce, Wilbur Ross, a également donné des signes d'apaisement en assurant que la décision d'appliquer ces taxes avait été « mûrement réfléchie » et que les Etats-Unis ne cherchaient pas une guerre commerciale.

De plus, le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin a indiqué que des «dérogations» étaient à l'étude et que l'administration « négociait des deals » au cas par cas.

Ces commentaires tranchent avec l'intransigeance affichée ces derniers jours par Donald Trump et plusieurs de ses conseillers qui avaient évoqué le week-end dernier des taxes imposées à tous les pays sans exception.

Son principal conseiller économique, Gary Cohn, a démissionné mardi en raison de son opposition à de telles mesures.

Une centaine d'élus républicains de la Chambre des représentants ont également fait parvenir mercredi une lettre au président lui demandant de ne pas imposer des taxes uniformes, dans laquelle ils font état de leur « profonde préoccupation » quant aux conséquences de telles taxes sur les entreprises américaines et recommandent des mesures plus « ciblées ».

Recevant mardi à la Maison Blanche le Premier ministre suédois Stefan Löfven, le président américain s'en était vivement pris aux Européens qui « rendent pratiquement impossible pour nous de faire des affaires avec eux et pourtant envoient, eux, leurs voitures et tout le reste aux Etats-Unis ».

« L'Union européenne ne nous a pas bien traités. Et c'est une situation commerciale très, très injuste », avait-il tempêté.

Si l'administration Trump semblait mercredi vouloir ménager ses partenaires canadien et mexicain, la situation restait encore floue s'agissant des pays de l'Union européenne.

BEURRE DE CACAHUÈTE

La commissaire européenne au Commerce Cecilia Malmström espère toujours éviter « toute escalade » et voir l'Union européenne exemptée. Pour autant, celle-ci a publiquement fait savoir qu'elle préparait des représailles ciblant des produits américains emblématiques. Elle a affirmé qu'« il n'y a pas de gagnants dans une guerre commerciale» qui «nuirait aux relations transatlantiques ».

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a averti mercredi que les guerres commerciales étaient « mauvaises et faciles à perdre» en réponse au président américain qui avait argué qu'elles étaient «bonnes et faciles à gagner » ( )

AFP

Le Brésil débordé par l'afflux de migrants

Le feu à peine passé au rouge, une dizaine d'enfants vénézuéliens armés d'éponges et de détergent se ruent sur les voitures d'une artère de Boa Vista, dans le nord du Brésil, dans l'espoir de gagner quelques pièces.

D'autres migrants offrent leur force de travail, leur spécialité écrite à la main sur des pancartes en carton.

La nuit, des femmes, plus discrètes, vendent leur corps dans un quartier de l'est de cette ville de 333.000 habitants, capitale de l'Etat de Roraima, frontalier avec le Venezuela.

La municipalité estime que 40.000 migrants du pays voisin vivent actuellement à Boa Vista, mais le chiffre est difficile à établir précisément, le flux étant continu.

La plupart d'entre eux dorment sur des places ou dans des parcs. Ceux qui ont plus de moyens se regroupent pour louer une chambre.

«Nous sommes en présence d'une crise humanitaire», admet auprès de l'AFP la maire Teresa Surita.

L'édile reconnaît un manque de planification, mais pointe aussi du doigt la lenteur du gouvernement à Brasilia à prendre des mesures face à la migration massive de Vénézuéliens qui fuient depuis trois ans la crise et la faim dans leur pays.

«Il y a beaucoup de réunions et peu d'actions concrètes», affirme-t-elle.

Un réfugié vénézuélien lave un pare-brise de voiture à un feu rouge pour envoyer un peu d'argent à sa famille, le 27 février 2018 à Boa Vista, au Brésil

L'an dernier, trois centres d'hébergement ont été créés dans des écoles ou des gymnases, mais ils peuvent tout juste accueillir 1.500 personnes.

'DROIT AU TRAVAIL'

Brasilia a annoncé à la mi-février des mesures d'urgence, prévoyant notamment d'améliorer la protection sociale, la santé et la sécurité dans les municipalités submergées par l'arrivée massive de migrants vénézuéliens.

Plus de 500 d'entre eux étaient censés être transférés vers Sao Paulo, la plus grande ville du pays, ou Manaus, capitale de l'Etat d'Amazonie, mais seule une vingtaine pourra voyager dans un premier temps, pour des raisons sanitaires.

Les autorités estiment que 500 à 1.200 Vénézuéliens entrent tous les jours au Brésil, dans l'Etat de Roraima.

La plupart d'entre eux poursuivent leur route à la recherche de travail dans la capitale Boa Vista, à 215 km, et dépensent souvent le peu d'argent qu'ils possèdent pour le voyage.

René Santos, 42 ans, a laissé son épouse et ses trois enfants à Ciudad Bolívar, ville vénézuélienne à environ 1.000 km de Boa Vista.

Cet ancien ouvrier dort depuis des mois sous une tente qu'il a plantée place Simon Bolivar, du nom du père de l'indépendance du Venezuela. Cette place donne d'ailleurs sur l'avenue Venezuela ( )

AFP

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018

CAF – C1: Mazembe, WAC, Al Ahly gagnent, Setif et V. Club tombent

Les clubs comme TP Mazembe, WAC, AS Togo, Township Rollers, Al Ahly ont realisé une très belle opération, en manche aller des 16ème de la Ligue des champions de la CAF. Par contre, V. Club, Sétif… se sont écroulés.

Armel L/CAF

Au terme de la phase aller des 16èmes de finale de la Ligue des champions, plusieurs clubs n'ont pas réalisé de gros résultats. Le TP Mazembe, WAC et AS Togo ont quand même fait l'exception. Les Corbeaux ont arraché une victoire écrasante face à UD Songo (4-0) à Lubumbashi. WAC du Maroc a pulvérisé Williamsville (7-2). As Togo pour sa part, a battu la formation du Soudan El Hilal (2-0)

Battus à l'extérieur, Vita Club, l'ES Sétif et le MC Alger devront en revanche renverser la vapeur à domicile au retour.

Tenant du titre, le Wydad Casablanca a évité le piège tendu par le Williamsville Athletic Club mercredi pour cartonner 7-2 à domicile à l'occasion du premier tour aller de la Ligue des champions africaine. Cueillis à froid par un but de N'Da (3e), les hommes de Faouzi Benzarti ont renversé la vapeur par Aoulad (6e) puis Tighazoui (16e). Mais les Ivoiriens ont profité de la déconcentration adverse pour égaliser par N'Da, auteur d'un doublé (19e). Finalement, les Marocains ont fait la différence en seconde période par Nahiri (52e), Tighazoui à nouveau (62e) et surtout El Haddad, auteur d'un triplé sur la fin (74e, 90e, 90e+2) ! Malgré plusieurs occasions ratées, le Wydad se rendra donc en Côte d'Ivoire avec une avance très confortable dans dix jours.

Le TP Mazembe a tué le suspense lui aussi en déroulant 4-0 à domicile face l'UD Songo. Dominateurs d'entrée, les Congolais ont trouvé la faille par l'inévitable Ben Malango (37e), qui a marqué deux autres buts en seconde période pour signer un triplé (50e sp, 62e). Entré en jeu, Muleka a ensuite corsé l'addition de la tête sur la fin (84e). Absents de la phase de groupes ces deux dernières saisons, les Corbeaux de Lubumbashi signeront leur retour cette année sauf catastrophe au Mozambique au retour.

AS TOGO PORT SURPREND AL HILAL

Joli coup aussi de l'ASEC Mimosas qui s'impose 1-0 sur le terrain de Zesco. Un but contre son camp de Solomon Sakala sur une frappe de Komlan (38e CSC) suffit au bonheur des Ivoiriens qui ont pu compter aussi sur plusieurs parades d'Abdoul Karim Cissé. En déplacement au Kenya, l'Espérance Tunis a quant à elle limité la casse en assurant le match nul face à Gor Mahia (0-0). Sauvés par leur poteau en début de partie, les hommes de Khaled Ben Yahia auraient même pu s'incliner sans plusieurs parades de Ben Cherifia. Mais les Tunisiens, qui ont perdu Khenissi et Jouini sur blessure, se plaignent de leur côté d'un penalty non sifflé. Comme au tour précédent, après le nul ramené de l'extérieur, l'EST devra faire la différence à la maison au retour. Résultat similaire pour Mamelodi Sundowns, sacré en 2016 et accroché au Rwanda par Rayon Sports (0-0).

Battus à l'extérieur, Vita Club, l'ES Sétif et le MC Alger devront quant à eux impérativement renverser la vapeur. Les Congolais se sont inclinés 1-0 au Maroc face au Difaa El Jadida. Rapidement menés sur un but du Tanzanien Msuva (9e), les hommes de Florent Ibenge n'ont jamais su revenir dans le match, tandis que les Marocains ne sont pas parvenus à enfoncer le clou.

Au Ghana, Aduana Stars a également pris le meilleur sur Sétif (1-0) grâce à un but d'Adams sur penalty (75e). Défaite aussi pour le MC Alger, battu au Nigeria par le Mountain of Fire and Miracles FC (2-1). Ammachi (55e) a répondu à l'ouverture du score d'Akuneto (35e sp) et égalisé pour les Algériens mais Bashiru a porté le coup de grâce sur la fin (84e). Belle sensation enfin réalisée par l'AS Togo Port qui s'offre les Soudanais d'El Hilal 2-0 et rêve de phase de groupes ! Matchs retour du 16 au 18 mars.

Les résultats complets

Mercredi
Saint George (ETH) 0-0 KCCA (OUG)
Zanaco (ZAM) 1-2 Mbabane Swallows (SWA)
Wydad Athletic Club (MAR) 7-2 Williamsville AC (CIV)
Aduana (GHA) 1-0 ES Setif (ALG)
MFM (NIG) 2-1 MC Alger (ALG)
Gor Mahia (KEN) 0-0 Esperance (TUN)
AS Togo (TOG) 2-0 El Hilal (SUD)
Zesco (ZAM) 0-1 ASEC Mimosas (CIV)
TP Mazembe (RDC) 4-0 UD Songo (MOZ)
Difaa Hassan (MAR) 1-0 AS Vita (RDC)
Primeiro de Agosto (ANG) 1-0 Bidvest (AFS)
Rayon Sports (RWA) 0-0 Mamelodi Sundowns (AFS)

Mardi
Al Ahly (EGY) 4-0 Mounana (GAB)
Horoya (GUI) 2-1 Generation Foot (SEN)
Young Africans (TAN) 1-2 Township Rollers (BOT)
Etoile du Sahel (TUN) 4-2 Plateau United (NIG)

Caf - C2 : DCMP et Maniema Union en danger

Le premier tour aller de la Coupe de la CAF s'est achevé le mercredi 8 mars 2018. Et après les entrées ratées du Raja Casablanca et du Club Africain la veille, l'USM Alger et surtout le Zamalek, battu en Ethiopie (2-1) ont été secoués à leur tour. Même s'ils se sont fait remonter deux buts de retards par Maniema, les Algériens conservent toutefois de bonnes chances de qualification avec le 2-2 ramené de la RDC.

Daring Club Motema Pembe a un grand coup à jouer face à Deportivo Niefang au match retour. À l'aller à Kinshasa, les Immaculés ont été tenu en échec (1-1).

Vainqueurs à domicile, Djoblia contre les Rwandais d'APR et surtout le CARA Brazaville contre l'US Ben Guerdane (3-0) prennent une option pour une qualification en barrages. Matchs retour du 16 au 18 mars.

Les résultats complets

Mercredi
Costa Do Sol (MOZ) 0-1 Cape Town (AFS)
Energie (BEN) 0-2 Enyimba (NIG)
Djoliba (MLI) 1-0 APR (RWA)
Port Louis (MAU) 0-2 FOSA Junior (MAD)
AS Maniema (RDC) 2-2 USM Alger (ALG)
Olympic (BUR) 0-0 Hilal Obied (SUD)
Al Ittihad (LIB) 1-0 Akwa United (NIG)
CARA (COG) 3-0 US Ben Guerdane (TUN)
Simba (TAN) 2-2 El Masry (EGY)
Wolaitta Dicha (ETH) 2-1 Zamalek (EGY)

Mardi
Petro Atletico (ANG) 0-0 Supersport (AFS)
Motema Pembe (RDC) 1-1 Deportivo Niefang (GEQ)
CS La Mancha (COG) 3-0 Ahly Shandy (SUD)
CR Belouizdad (ALG) 3-0 Nkana (ZAM)
RS Berkane (MAR) 3-1 Club Africain (TUN)
Raja Club Athletic (MAR) 1-1 Nouadhibou (MRI)

LP/CAF

Mondial féminin U20 : France-Ghana en ouverture !

En cette journée internationale de la femme, le tirage au sort du Mondial féminin des moins de 20 ans était au programme ce jeudi. Placé dans le groupe A, le Ghana aura l'honneur de disputer le match d'ouverture face au pays-hôte, la France. Ce sera à Vannes le 5 août prochain. La Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas composent également cette poule. L'autre représentant africain, le Nigeria, hérite d'un groupe D abordable avec l'Allemagne, la Chine et Haïti. La compétition aura lieu du 5 au 24 août prochains.

La composition des 4 groupes :
Groupe A : France, Nouvelle-Zélande, Ghana, Pays-Bas
Groupe B : République de Corée du Nord, Mexique, Brésil, Angleterre
Groupe C : Japon, Etats-Unis, Espagne, Paraguay
Groupe D : Allemagne, Nigeria, Chine, Haïti.

ATS

Le Potentiel
Quotidien d'informations générales

Fondateur
Modeste Mutinga Mutuishayi
le 12 octobre 1982
Autorisation n° 04/00015/DI/82
Siège social :
873, av. du Bas-Congo
Kinshasa-Gombe
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC
E-mail :
lepotentiel@yahoo.com
www.lepotentielonline.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Administrateur-Délégué
Willy Kabwe
099 99 99 546

Conseiller technique
Ben-Clet Kankonde Dambu
081 525 09 89

RÉDACTION

Directeur de publication
Faustin Kuediasala
081 904 17 63

Rédacteur en chef
Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27
Rédacteur en chef Adjoint
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

Secrétaires de rédaction
Richard Ngapi 081 685 05 14
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

Politique
Pitshou Mulumba 081 476 61 56
Médard Muyaya 081 069 11 22
Ludi Cardoso 081 302 64 40
Joyce Kalala 0823105761

Économie
Olivier Kaforo 081 525 45 55

Société & Provinces
Olivier Dioso 082 516 48 03
Véron Kongo 099 852 69 77
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87
Florent N'Lunda 081 493 78 50
Lucie Ngusi 081 001 42 22
Herve Ntumba 0823538803

Sports
Armel Langanda 081 194 58 60

International
Cyprien Kapuku 097 047 77 70

Culture & NTIC
Bienvenu Ipan 089 827 34 11

Collaborateurs exterieurs
Thembo Kash (Caricaturiste)
Robert Kongo (France)

RÉALISATION

Metteurs en page
José Kapwasa 081 324 96 68
Odon Modjiri 099 824 14 10

DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

LEPOTENTIELONLINE.COM

Rédacteur en chef
Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

ADMINISTRATION & FINANCES

Chef de service
Albert Tshiambi 081 493 47 53
Comptable
Kevin Twende 085 386 08 44
Caissière
Colette Kankunku 0997 69 81 07
Intendant
Constantin Mpoyi 099 853 36 48

MARKETING & COMMERCIAL

Conseiller
Franck Lukusa 081 197 76 09
Agents commerciaux
John Rushimba 099 899 85 72
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

IMPRIMERIE 7

Chef de service
Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par
Groupe de presse MEDIA 7

Art plastique : Géraldine Tobe expose à l'Institut français de Kinshasa

Plus que les mots, les œuvres de l'artiste encensent la différence et posent des questionnements existentiels sur la société actuelle.

Bienvenu Ipan

Géraldine Tobe est une jeune plasticienne vivant à Kinshasa et d'une imagination débordante. À travers l'exposition placée sous le thème « L'écran de fumée», l'artiste apprivoise le feu pour en extraire son précieux sésame: la fumée. Elle utilise ce matériau atypique dont elle sert pour rompre les frontières entre réalité et onirisme où la vanité humaine se confronte au temps qui passe trop vite, la fragilité de l'homme, à la destruction et in fine, au triomphe de la mort.

L'artiste a exposé, hier jeudi 8 mars 2018, à l'Institut français de Kinshasa. En introduction de l'exposition, les spectateurs ont découvert un court-métrage sur l'artiste réalisé par Isaac Sahani, intitulé « Insaisissable saisie ». Exposée pour la première fois en solo, Géraldine Tobe a présenté également une série photographique de toiles sélectionnées à la 13ème édition de la biennale Dark'art, au Sénégal, du 3 mai au 2 juin 2018.

Les pratiques culturelles font partie de l'ensemble de recherches de Géraldine Tobe. Non loin des approches anthropologiques ou sociologiques, elle s'immisce, questionne et participe. Géraldine Tobe tord le feu et presse son jus qu'est la fumée, ce précieux sésame qu'elle utilise comme son pinceau pour cristalliser ses idées sur des toiles aux fonds blancs. Par ce procédé de peinture à la flamme elle réalise des toiles grand format.

Une action quasi-prométhéenne avec une palette sur laquelle trône l'omniprésence de la fumée noire, issue d'une lampe rustique, renforçant l'expression d'une atmosphère onirique.

DÉMARCHE PARTICULIÈRE

La domestication de cette matière instable pour s'exprimer a comme soubassement la force et la volonté de briser les barrières artistiques ; d'aller au-delà des matériaux traditionnels et d'utiliser d'autres médiums, en dehors de la peinture, pour s'exprimer. Là où il est question de brûler, il s'agit aussi de briser des barrières sociétales et religieuses (en référence aux pratiques religieuses qui utilisent bougies et encens), de sortir des clichés et des considérations toutes faites. Pour ce qui est de la politique, il s'agit du feu et du sang, une dénonciation de la pyromanie, mais aussi un encensement rituel pour sortir ou guérir les siens. Une mutation des matériaux à des fins esthétiques et philosophiques justifiant un processus créatif qui s'attable sur la notion psychologique appelée la « projection».

L'artiste scrute et provoque des attitudes, les réactions épidermiques et superstitions gangrenant sa société à travers des images peu orthodoxes qu'elle représente sur ses toiles.Des stimuli qui lui permettent de secouer les âmes sensibles tout en bousculant les backgrounds et faire réfléchir sur les considérations culturelles perverses, les clichés et les jugements basés sur des apparences, non contextualisés.

Dans son travail, Géraldine Tobe explore aussi son for intérieur et celui de son environnement, de tout ce qu'elle a vécu. Ce, à travers les variations domestiques, modifications et changements qu'elle a connu dans sa vie familiale dès son enfance jusqu'à présent.

Ses sentiments intimes, ses états d'âme, ses humeurs, ses inquiétudes, ses pleurs et ses peines qu'elle trace et auxquels elle donne corps.

Michel Ngongo en concert ce vendredi au Centre Wallonie-Bruxelles

B. Ipan

Groupe atypique de par sa structure et son inspiration, le groupe Ngongo butine sur presque tous les genres contemporains, avec toujours, en toile de fond, la valorisation des rythmes traditionnels fondamentaux.

On y écoute aÌ la fois des airs de Jazz, de Hip-Hop, de Blues, avec des évocations proches ou plus lointaines de musiques du terroir.

Le mélange des rythmes d'ici et d'ailleurs résonnę de manière expérimentale aÌ l'oreille. La créativitéì et la sensibilitéì de ce groupe réjouiront de nouveaux mélomanes. Le rendez-vous est donc pris pour ce vendredi 9 mars au Centre Wallonie-Bruxelles, à Kinshasa/Gombe.

Michel Ngongo est l'un des géants scientifiques de l'art d'Orphée, à Kinshasa. Ce professeur de musique s'illustre en véritable maestro lorsqu'il propose une autre dimension musicale que les Congolais ne maîtrisent pas. Évidemment, l'artiste est allé plus loin dans son imagination pour créer une musique autre que la rumba ou le Ndombolo habituel. Il s'agit de la musique instrumentale. « Réflexion » est le titre phare de son nouvel album. Comme son nom l'indique, « Réflexion» est une œuvre inspirée qui se présente comme un miroir, mais aussi comme un état d'esprit pour pousser les mélomanes à la réflexion.

Trois titres sur 9 que comporte l'opus, ont été dévoilés et auditionnés en exclusivité par la presse notamment, «Jamais sans toi», «Qui donne sourire» et «4».

« *Cette œuvre traduit mon expérience personnelle en matière de sons et de musique que j'ai voulu partager avec les consommateurs*», avait déclaré l'auteur du disque. Peurs, craintes, colères, émotions, voilà les éléments caractéristiques et fondamentaux qui résument l'expression d'un artiste professionnel et engagé.

Arrangeur-producteur exécutif et artistique de son œuvre, Michel Ngongo reste convaincu que «Réflexion » est une expression au-delà des mots et des phrases.

À l'instar de mélodies, cette œuvre pousse des Congolais à réfléchir sur l'avenir de la musique instrumentale en RDC. Unique en son genre, ce nouvel album est constitué d'une musique à 80% instrumentale qui a été réalisée pour un public à la fois ciblée et non ciblée. En style live, l'album a été travaillé et enregistré à Kinshasa et a connu la participation des différents instrumentistes professionnels dont chacun a apporté du tonus, de l'énergie et du dynamisme.

Riche en mélodie et rythmiques, l'œuvre consacre une diversité de styles de musique dans lesquels chacun regorge des valeurs et potentialités artistiques, relevant de l'identité et origine d'un peuple. Le jazz, le blues, le folk, le Mutwashi… sont mélangés dans une compilation adjacente avec une dose de saveur qui donne de l'envie et l'extase aux auditeurs.

De manière extraordinaire, Michel Ngongo a donné le temps et l'espace aux différents instruments de s'exprimer à fond. Michel Ngongo est ingénieur de son et Manager d'artiste au sein notamment de Musique club de Kinshasa.

Il a travaillé avec la plupart de grands musiciens de la RDC notamment Papa Wemba et Fally Ipupa. Michel Ngongo est une référence dans l'industrie musicale en RDC.

Le Potentiel
www.lepotentielonline.com
N° 7259 du vendredi 9 mars 2018

Moratoire sur l'attribution des concessions forestières: la souveraineté de la RDC à rude épreuve

À l'instar des miniers qui ont réussi à bloquer pendant plusieurs semaines la promulgation du nouveau code minier, les Ongs internationales s'opposent à la levée du moratoire sur l'attribution des nouvelles concessions forestières en RDC. Sans remplir les conditions nécessaires pour exploiter durablement ses forêts, la RDC se voit refuser le droit de lever le moratoire sur l'attribution de nouvelles concessions forestières. Ce qui met la souveraineté de la RDC à rude épreuve.

Amédée Mwarabu

Le ministère de l'Environnement et Développement durable de la RDC a annoncé, il y a une semaine, son intention de lever progressivement le moratoire qui frappe l'attribution de nouvelles concessions forestières dans les provinces de l'ex-Bandundu, de l'ex-Equateur et de l'ex-Province Orientale. Cette déclaration a créé un tollé dans la sphère des Ongs internationales de défense de l'environnement.

Pour ces Ong, « Tant que le gouvernement (Ndlr : congolais) ne démontre pas de façon crédible que le bien-être du peuple congolais et de la forêt sont la véritable visée de leurs engagements, la levée de ce moratoire est moralement et économiquement injustifiable ».

Bien plus, ces organisations battent campagne auprès des pays donateurs pour qu'ils suspendent « immédiatement leur financement au gouvernement de la RDC » du moins en ce qui concerne le secteur forestier et la conservation des forêts. Ce, jusqu'à ce que, allèguent ces Ong internationales, « le processus non-transparent et non-inclusif de révision du Code forestier soit stoppé et un engagement clair à ne pas envisager la levée du moratoire jusqu'à ce que le gouvernement puisse garantir de manière crédible la légalité et la bonne gouvernance de l'exploitation forestière à grande échelle ».

Le message est clair comme l'eau de source. La RDC n'a pas droit de toucher à ses forêts, laissées en friches depuis plus de 16 ans dans le cadre du moratoire sur l'attribution des nouvelles concessions forestières. Et, au cas où le gouvernement Congolais s'entêtait quand même à poursuivre le processus de levée du moratoire, les bailleurs de fonds vont couper leurs financements.

Le titre même de cette déclaration, signée par 50 Ongs internationales, résonne comme une injonction : « Le gouvernement de la RDC doit stopper ses plans visant l'ouverture de la deuxième plus grande forêt tropicale du monde aux exploitants forestiers ».

La RDC qui, ces deux dernières années, a embouché la trompette du souverainisme n'a pas encore réagi à cette déclaration. Pour autant, cette déclaration, comme tant d'autres qui viennent de la communauté internationale, laissent transparaitre que le pouvoir en place à Kinshasa est faible. Une telle déclaration ne peut pas être adressée à bien de pays africains même dans la sous-région de l'Afrique Centrale.

LES ONGS ESQUIVENT LES VRAIS PROBLEMES

La RDC a pris un certain nombre d'engagements dans le cadre de la gestion durable de ses forêts. Ainsi, Kinshasa a-t-il l'obligation de les respecter. Cependant, le moratoire sur l'attribution de nouvelles concessions ne doit pas être éternel. A un moment ou à un autre, le gouvernement, s'il réunit les conditions requises, a le droit d'attribuer ses forêts à de nouveaux exploitants respectueux des normes de développement durable.

La crainte de ces Ong est que « jusqu'à 75 millions d'hectares de forêt vierge pourraient être en péril ». La RDC a totalement le droit d'exploiter ses forêts dès lors que cela est en harmonie avec le développement durable. La communauté internationale ne peut pas agiter chaque fois la nécessité de préservation des forêts congolaises pour le besoin de l'humanité toute entière. Surtout que la RDC n'a jamais été compensée à sa juste valeur pour l'apport de ses forêts dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Il est curieux que les Ongs internationales de défense de l'environnement n'aient jamais plaidé pour la rétribution à juste titre de la RDC pour l'apport de ses 145 millions d'hectares de forêts dans la lutte contre le réchauffement climatique dans le monde. Ces Ongs sont focalisées sur l'exploitation forestière industrielle alors qu'elle n'est pas la première cause de la déforestation ou de la dégradation de l'environnement en RDC.

Les premières causes de la déforestation en RDC sont respectivement la coupe de bois de chauffe et l'agriculture itinérante sur brûlis. Sur ces deux causes premières de la dégradation des forêts en RDC, les Ongs internationales ne font pas grand chose pour limiter l'impact de ces pratiques sur l'environnement. La preuve est que la braise reste la principale matière pour la cuisson en RDC. De même, l'agriculture demeure archaïque au Congo Kinshasa. Tant que ces causes demeureront, le développement durable ne sera pas au rendez-vous en RDC.

Élections : Leila Zerrougui cible les défis à relever

La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'Onu pour la RDC, Leila Zerrougui, a souligné mercredi, devant les membres du Conseil de sécurité, les avancées et les défis de ce pays d'Afrique centrale.

La cheffe de la MONUSCO, dont c'était la première intervention depuis sa prise de fonctions, a souligné des « progrès notables » accomplis ces dernières semaines dans les préparatifs des élections présidentielle et législatives désormais fixées au 23 décembre prochain. Mme Zerrougui a notamment cité la fin du processus d'enregistrement des électeurs à travers le pays, la promulgation de la loi électorale révisée et l'adoption du budget électoral.

La Représentante spéciale a néanmoins décrit les « défis majeurs » qui restent à relever, citant en premier lieu la nécessité de rétablir la confiance des signataires de « l'Accord de la Saint-Sylvestre » - l'accord du 31 décembre 2016 – aussi bien dans le processus politique dans son ensemble que vis-à-vis de l'organisation des élections. La mise en œuvre effective des « mesures de décrispation » et le respect des échéances électorales sont à cet égard essentiels, a-t-elle ajouté, en rappelant que, si un nombre important de prisonniers politiques avaient été libérés, « beaucoup d'autres » restaient détenus. Mme Zerrougui a également appelé à l'ouverture de l'espace politique.

DES QUESTIONS CLEFS RESTENT À RÉSOUDRE

La chef de la MONUSCO a ensuite exprimé sa préoccupation face à « l'usage disproportionné de la force » par les services de sécurité lors des manifestations pacifiques des 31 décembre 2017, 21 janvier et 27 février 2018, qui a entrainé la mort de 18 personnes au moins, fait plus d'une centaine de blessés et abouti à quelque 200 arrestations.

Revenant sur le processus électoral, Mme Zerrougui a rappelé que plusieurs questions clefs restaient à résoudre : la répartition des sièges, les ressources financières nécessaires pour organiser les élections dans les délais impartis et les divergences portant sur certaines modalités des élections, y compris l'utilisation possible de machines à voter.

En prévision du renouvèlement avant la fin du mois du mandat de la MONUSCO, Mme Zerrougui a invité les membres du Conseil à continuer de se concentrer sur les moyens d'appuyer au mieux le processus politique et électoral en conformité avec l'Accord du 31 décembre 2016, le calendrier électoral et la Constitution congolaise, ainsi que sur les moyens nécessaires pour stabiliser la situation de la sécurité et protéger la population civile.

Tout échec à établir la confiance dans une pleine mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre ne peut qu'attiser les tensions et risque d'entraîner de nouvelles violences, a averti la Représentante spéciale.

DÉGRADATION DE LA SÉCURITÉ DANS LES KIVU, LES KASAÏ ET EN ITURI

La Représentante spéciale a ensuite rappelé que la sécurité avait continué de se dégrader en RDC augmentant les risques d'instabilité dans de nombreuses parties du pays et menaçant sérieusement la population.

Elle a cité en particulier la situation dans l'est du pays, avec les activités des ADF et de différents groupes Maï-Maï dans les Kivus, lesquels restent en mesures d'attaquer des FARDCcomme les troupes de la MONUSCO. La situation reste fragile également dans la région du Kasaï, tandis qu'elle se dégrade rapidement dans la province de l'Ituri, où une soixantaine de civils ont été tués depuis le début de l'année, provoquant le déplacement de près de 200.000 personnes.

Alors que la RDC connait unes des crises humanitaires les plus graves de la planète, Mme Zerrougui a condamné les différentes attaques et actions des groupes armés, comme le recrutement d'enfants-soldats, les viols ou encore l'incendie d'écoles et la profanation de lieux sacrés.\

Un.org/LP

Apostrophe

Nous, paysannes

Ben-Clet

Aujourd'hui, 8 mars 2018, c'est la Journée internationale de la femme (urbaine). Comme chaque année, la RDC s'est d'abord référée à la thématique suggérée par les Nations unies avant de la tropicaliser et l'adapter à l'écosystème congolais. De ses labos kinois est sortie son ambition «d'investir dans la force productrice de la femme rurale».

Très joli slogan aux relents démagogiques. Mieux vaudrait garder notre tête froide car le frémissement gouvernemental, appuyé par des activistes féministes ce jeudi, ne durera pas plus de 12 heures. Que voulez-vous ? La femme rurale n'a pas été invitée à la fête des citadines. Toujours oubliée au profit des commères qui parlent français, roulent en 4x4 et manipulent un Smartphone.

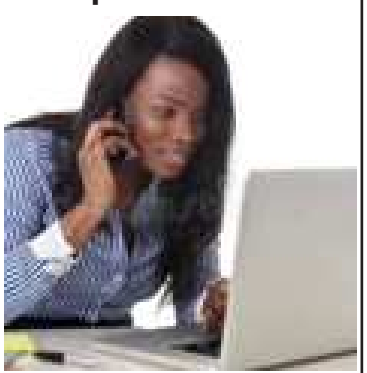

Pauvres de nous ! Pauvres paysannes ! Qui proclamera notre libération des corvées domestiques, champêtres ? En tout cas pas les ONG.